1913 - 1983

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 69 No 48 Saint-Boniface, le vendredi 25 mars 1983



450 à l'assemblée annuelle de la SFM

Le conseil d'administration de la Société franco-manitobaine compte quatre nouveaux élus: Gérald Grenier de la Montagne, Guy Lacroix de la Seine et Lucille Blanchette de Saint-Boniface, et le conseiller-jeunesse Régis Labossière. Voir le dossier surl'assemblée annuelle en pages intérieures.

Au sommaire



Marie Jobin

104 printemps

■ Marie Jobin, de Saint-Claude, vient de fêter son 104e anniversaire.

Moman dépossède

■ La dernière pièce présentée par le Cercle Molière, Moman, était "à messages". Louisette Dussault explique pourquoi il s'agit d'une dépossession.

Attention, danger

■ On l'écrivait dernièrement avec un point d'interrogation. C'est maintenant une réalité: plus que jamais, l'éducation est en péril dans la Rouge.

Depuis 1913

■ Le vendredi 15 avril à La Boustifaille, on fêtera quoi au juste? Lire l'OPINION en page 2.

Autochtones

■ Finalement les autochtones ont eu l'occasion de participer à une conférence constitutionnelle.

Merci Intrépides!

La semaine dernière, la Chorale des Intrépides a annoncé qu'elle avait pris les moyens pour remettre de dix jours la date de son Concert annuel, laquelle date entrait en conflit avec le choix de La LIBERTÉ pour la tenue de La Boustifaille, la fête du 70e anniversaire.

L'équipe de La LIBERTÉ tient donc à remercier les Intrépides pour leur décision, qui permettra sans aucun doute aux deux organisations de réussir leur activité spéciale. La Boustifaille aura lieu comme prévue le vendredi 15 avril, tandis que le Concert annuel des Intrépides se déroulera le dimanche 24 avril à la Salle du centenaire de Winnipeg.



Les premiers Riel

Les lauréats des prix Riel: Irma Gauthier, Florence et Georges Beaudry, Michel Mc Donald, Marcien Ferland et Cécile Mulaire.

OPINION

On fêtera le 70e anniversaire en grand!

Ce n'est pas à tous les jours que La LIBERTÉ organise une fête, encore moins une Boustifaille. Mais au journal, on croit que le 70e anniversaire de la fondation de l'unique hebdo de langue française au Manitoba est une occasion très spéciale: on célèbrera plus de cent ans de tradition journalistique dans cette province.

Que les francophones du Manitoba disposent encore d'un journal en 1983, voilà déjà de quoi fêter. Mais qu'il soit en bonne santé et lu par quelque 11,800 foyers dans la province suffit pour organiser une Boustifaille. Ainsi le 15 avril prochain, c'est plus de 100 ans de tradition journalistique que l'on fêtera.

Car La LIBERTÉ a pris peu après 1913 la relève du journal Le MANITOBA et a poursuivi l'oeuvre communautaire jusqu'à aujourd'hui. Les Franco-Manitobains disposent donc d'un témoin éloquent de leur histoire et de leur culture dans les pages de La LIBERTÉ. Mais le journal ne s'est pas limité à un rôle de témoin, comme le rappelera à la soirée du 15 l'orateur invité, Mgr Maurice Baudoux. L'hebdo a mené un combat comme un des chefs de file de la communauté.

Une expérience gastronomique avant tout.

C'est évidemment tout cela et plus que l'on fêtera à la Boustifaille. Nous fêterons donc les Franco-Manitobains qui ont été l'âme du journal, qui ont pris les choses en main depuis 1913. C'est-à-dire nous tous qui continuons à participer tant au contenu de l'hebdo qu'au niveau des annonces. Si le journal existe et se développe, c'est aussi parce que plus de deux mille lecteurs donnent un Coup de pouce. Que chacun se félicite!

Car le temps est venu de célébrer. Et quel meilleur moyen de le faire qu'autour d'une table! Malheureusement, la Boustifaille ne réunira que 400 convives et une quarantaine de bénévoles.

Pour eux, nous avons organisé une expérience. Gastronomique avant tout. Et nous avons demandé les services bénévoles de Manuel Jarrin, maître en gastronomie, qui sera secondé par le traiteur Gérard Misseri (European Meat and Sausage) et les frères Pelland. La cuisine française printanière sera à l'honneur. Voici le menu transposé dans des termes reconnaissables:

Crudités printanières en salade
Rôti d'agneaux sevrés
Baron de boeuf au four
Cochons de lait rôtis
Pâté de foi maison
Terrine de canard en gelée
Galantine d'oie au cognac
Les odorants de France (fromages)
Les croquembouches (choux à la crème)

Un menu d'une telle qualité rend quasiment inutile de dire que les mets seront présentés dans des quantités plus que suffisantes et arrosés de cinq bouteilles de vin par table de dix. Mais il le faut pour souligner le fait que la Boustifaille n'est pas une soirée de prélèvement de fonds et que les convives en auront vraiment pour leur argent. En effet, le repas vaut plus du double du 30$ que coûte la participation. D'après Manuel Jarrin, la valeur du repas s'élève à 75$ l'assiette.

Il va de soi que, puisque nous mangerons avec les mains à la mode médiévale, les morceaux de légume, viande, fromage et pâté seront préparés en conséquence. Et, il y aura sur les tables autant de serviettes qu'il faudra.

Chaque fête a son cachet particulier. À la Boustifaille, "on prend les choses en main!"

Jean-Pierre DUBÉ

Lettres à **LA LIBERTÉ**

En marge d'une certaine assemblée annuelle

Quel drôle de bête!

Énorme, la décrit à peine!

Elle habitait depuis un bon bout de temps une étable sise en plein milieu d'un champs aux herbes francophones, étable d'où elle ne sortait que très rarement. Énorme bête si bien installée chez soi. Tellement énorme qu'il y a belle lurette qu'on avait essayé d'en faire le tour, ou de la comprendre.

Elle reposait, cette bête énorme, sur une bonne quinzaine de pattes permanentes et quelques pattes à temps partiel. Chacune des pattes avait une responsabilité bien déterminée selon une description de tâche incompréhensible que lui faisait parvenir la tête.

Car tout le monde savait que les qualifications importaient peu si on connaissait quelqu'un qui connaissait quelqu'un... Au milieu de toutes ses pattes en désarroi, une patte qui devait conduire les autres pattes, les permanentes comme les temps partiels, dans ce labyrinthe qu'était devenue l'étable, et ce selon les directives émanant de la tête.

Car disait-on, cette bête était guidée (conduite, peut-être?) par une tête à dix (ou est-ce onze ou douze?) faces. Plusieurs soutenaient cependant, probablement sans raison, qu'elle était surtout poussée par des espèces de "mages" aux visages fuyants et aux ambitions imprécises.

Deux oreilles lui sortaient de la tête... deux oreilles qui lui posaient assez souvent des problèmes: une oreille droite en pleine "Liberté" et une autre gauche en "Réveil"! Souvent elle avait essayé, la bête, de faire "entrer ses oreilles" mais celles-ci aimaient trop battre au vent pour se laisser soudoyer par des spécialistes-venus-d'ailleurs.

Les yeux perçants de la bête cherchaient... cherchaient et démasquaient tous ceux et celles qui osaient prétendre qu'ils avaient eux aussi des idées, cherchaient et démasquaient tous ceux et celles qui avaient tendance à poser des questions pertinentes, cherchaient et démasquaient tous ceux et celles qui vivaient en marge de ses bontés!

Et la bouche... Quelle magnifique bouche édentée! Que de petites bêtes dans le champ portaient encore les marques de morsure, que de corps morts au cimetière des petites bêtes-qui-auraient-jamais-dû-faire-ça!

Et la langue... Quelle magnifique langue fourchée! Plusieurs se souvenaient d'un "non" qui était devenu "oui", ou d'un "oui" qui était devenu "non"!

Et elle en mangeait du foin, la pauvre. Au rythme de quelques trois-quarts de millions par année. Foin qui alimentait surtout les pattes (permanentes, comme à-temps-partiel).

Tout autour de l'étable s'élevaient d'énormes tas de dossiers-en-marche, de dossiers-en-repos, d'études-en-marche et d'études-en-repos, de compilations, de documents-de-travail et de documents-de-repos, de photocopies, d'analyses, de rapports, de procès-verbaux, de projets en herbe, de ruban de machine-à-calculer, de papiers-brouillons... C'est qu'il n'y avait de place dans l'étable que pour les documents ultra-confidentiels!

Et elle parlait au nom de toutes les petites bêtes du champ! Elle parlait à Ottawa, elle parlait à Québec, elle parlait à Winnipeg... Mais surtout à Ottawa car c'est de là que lui venait tout son foin!

Oui, elle parlait... Ailleurs, disaient les malins!

Car, voyez-vous, le drame, c'est qu'il y a bien longtemps que les petites bêtes avaient changé le champ de pâturage et la grosse bête ne s'en était pas encore rendue compte!

Claude Blanchette, ptre
Saint-Boniface
le 17 mars 1983

Des figurants S.V.P.

CBWFT recherche des figurants pour une émission dramatique et en particulier une jeune femme, mère d'une fillette de 3 à 4 ans (avec de longs cheveux foncés) et d'un bébé de moins de 8 mois.

Les personnes intéressées devront contacter Denis Lavoie, Radio-Canada, 775-8351, poste 423, le plus tôt possible.

Les enregistrements de cette dramatique auront lieu le jeudi 14 avril et les figurants devront travailler pendant trois heures environ.



Le conseil d'administration de Presse-Ouest jusqu'au 31 mars: Ernest Molgat, Donald Boileau, Maurice Péloquin (président), Marc Boily, Maurice Gobeil, Yves Desautels et Jean-Marie Taillefer.

Une ligue de soccer mineur de la Seine...

Une ligue de soccer mineur pour jeunes de 10 à 12 ans s'organise au sud-est de Winnipeg. Lors d'une réunion tenue à Sainte-Anne, le 14 mars 1983, un comité exécutif s'est créé afin de mettre sur pied cette nouvelle ligue.

À la présidence, nous retrouvons Lionel Gagnon de Ile-des-Chênes; comme vice-président, Jean-Paul Lemoine de Sainte-Anne; comme secrétaire-trésorier, Gilles Normandeau de La Broquerie; comme directeur, Gérald DeRocquigny de Lorette; et comme coordonnateur, Michel Lamarche de La Broquerie.

Quatre villages participent donc à cette ligue: Ile-des-Chênes, Lorette, Sainte-Anne et La Broquerie. Les activités de cette nouvelle ligue, qui se dérouleront en français, auront lieu durant les mois de mai et juin principalement.

Le département de la récréation, sports et loisirs de EastMan à Beauséjour, par l'entremise de son directeur M. Terry Hoover, a accepté de financer une clinique française de formation d'entraîneurs et arbitres qui aura lieu au Centre culturel de Sainte-Anne, samedi 26 mars 1983. L'instructeur de cette clinique sera M. Christian Suche avantageusement connu dans le monde du soccer à Winnipeg.

Trois nominations à Presse-Ouest

Lors de sa réunion du 8 mars dernier, le conseil d'administration de la Société franco-mantobaine nommé trois nouveaux membres au conseil d'administration de Presse-Ouest Ltée, société éditrice de l'hebdomadaire, La LIBERTÉ.

En 1982, afin d'assurer une continuité au conseil d'administration de Presse-Ouest, la durée des mandats avait été prolongée à deux ans sur une base rotative. Aussi, cette année, trois personnes ont été désignées et leur mandat sera d'une durée de deux ans, du 1er avril 1983 au 31 mars 1984.

Il s'agit de Ronald Gosselin, professeur; Claude Goulet, président de la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste et professeur; et Gilbert Sabourin, conseiller pédagogique au Bureau de l'éducation française.

La Société franco-manitobaine en a profité pour remercier les membres sortants de Presse-Ouest Ltée: Donald Boileau, Maurice Gobeil et Ernest Molgat, pour leur travail et leur contribution au journal franco-manitobain.

M. le président, l'heure est grave...

M. le président de la SFM,

Vous vous souviendrez sans doute, M. le président, de la Conférence sur le pluralisme culturel qui se tint le 20 novembre 1982 au Centre culturel de Saint-Boniface. Au cours de cette séance, trois Canadiens français - vous, M. Forest et moi - se levèrent pour faire valoir nos droits devant le "Interim Liaison Committee on Multiculturalism".

Je ne m'étendrai pas sur le côté héroïque-comique de cette séance où présidait un comité soi-disant "multicultural" qui ne parlait qu'une seule langue et qui avait amené des interprètes pour comprendre ce qu'on disait. Nos revendications étaient cependant assez claires.

Étant donné que le Manitoba est redevenu une province bilingue, nous déplorions que le comité sur le pluralisme culturel fut constitué sans nous consulter. Nous proposions que, dorénavant, les Canadiens des deux cultures officielles puissent participer à part égale aux activités proposées par le gouvernement. Nous espérions également qu'en votre qualité de dirigeant de la SFM et de négociateur avec le "Interim Liaison Committee", vous arriveriez à conclure rapidement un accord satisfaisant de part et d'autre.

Or, grande fut notre surprise lorsque le 9 février 1982 nous fûmes notifiés par le ministre des affaires culturelles, M. Eugene Kostyra, qu'un "Intercultural Council of Manitoba" serait créé du 22 au 24 avril 1983 à l'hôtel "North Star Inn" à Winnipeg sans y faire entrer les Canadiens français et les Canadiens anglais sur un pied d'égalité - nous serions considérés en fait comme l'une des mille et une ethnies du Manitoba!

Nous sommes d'autant plus alarmés par cette décision arbitraire, M. le président, qu'il semble que vous sous-estimiez les effets produits par la relégation de la culture française au rang des ethnies. Le "multiculturalism" est à peine mis sur pied que déjà les langues étrangères (appelées "langues du patrimoine canadien" pour la circonstance) remplacent le français dans les écoles.

Le 21 décembre 1982, nous demandions à M. Pawley, Premier Ministre du Manitoba, et à Mme Hemphill, Ministre de l'Éducation, de faire rétablir le français à l'Université. Comme ni l'un ni l'autre parlent français, nous leur avions écrit en anglais afin d'accélérer les choses.

Le 9 février, M. Pawley déclinait de prendre position en notre faveur et, quelques jours plus tard, Mme Hemphill rejetait notre requête. Je crois qu'il serait difficile, M. le président, de donner une illustration plus convaincante du danger que court notre langue à l'heure actuelle par suite de l'attitude très "particulière" que le gouvernement provincial a adopté vis-à-vis du bilinguisme et du "multiculturalism".

Devant le danger qui nous menace, nous regrettons qu'une coopération plus étroite n'ait pas uni la SFM aux autres associations franco-manitobaines. Il faudrait nous regrouper, faire appel aux représentants des associations, des communautés, des paroisses, comme au cours des crises qui ont secoué le Manitoba français par le passé.

Un ami de Saint-Boniface me disait dernièrement que notre seule planche de salut serait de former une sorte de parlement en miniature qui comprendrait nos personnalités les plus capables. M. le président, Mesdames, Messieurs, l'heure est grave. Je suis persuadé qu'une solution de ce genre s'impose. Je me permets de vous la soumettre comme une mesure d'urgence.

André de Leyssac
Président général
SEFHQ
Winnipeg, Manitoba
le 21 mars 1983

Moins d'impôts!

Les Franco-Manitobains ont payé moins d'impôts personnels cette année... En effet, quelque mille lecteurs de La LIBERTÉ ont contribué 20$ et plus au 7e Coup de pouce. C'est dire que plus de 20 000$ ne seront pas imposables dans les exercices en cours. Chapeau!

Ce nouvel élément dans la campagne de souscription volontaire a donc permis à La LIBERTÉ de connaître un bien meilleur Coup de pouce que par le passé.

C'est pourquoi la direction du journal tient à remercier publiquement la Société franco-manitobaine qui a gracieusement fourni l'administration de cette partie de la campagne et qui a préparé quelque mille reçus pour les impôts. Merci mille fois!

Il faut appeler les choses par leur nom

Monsieur le Rédacteur,

Au sujet de l'article "Le dessin à la portée de tous..." qui a paru dans le journal du 18 février.

Si nous acceptons que l'art est une manière de faire une chose selon certaines méthodes, selon certains procédés, le programme, sous la direction de M. David Dandeneau, a une place dans nos écoles élémentaires...

Par contre, si nous acceptons que l'art est une expression de la personnalité de l'artiste, il est impossible de désigner ce programme comme un programme d'art.

Au niveau primaire, je crois que le programme d'art, qui est composé de dessin, de peinture, de création d'objets avec papier, bois, tissu, glaise, et autres matériaux, offre une occasion à l'élève de s'exprimer et de découvrir. Par la peinture ou le dessin libre, l'enfant se libère de ses tensions. Il fait ressortir ses craintes, ses joies, son angoisse et son agressivité. L'enfant qui a de la difficulté à s'exprimer oralement découvre un autre mode de communication.

Pour développer son ingéniosité et sa créativité, on doit permettre à l'enfant d'explorer le potentiel de ces différents outils et matériaux. L'enfant découvre la couleur, les formes et apprend à les agencer dans un concept d'espace. Lorsqu'il arrive à maîtriser l'outil et la matière, il libère ainsi son imagination. Par ces activités, il apprend à développer des techniques pour mieux s'exprimer. Plus tard, lorsqu'il atteint l'âge de 9 ou 10 ans, on peut lui apprendre des "petits trucs" de base du dessin pour améliorer la qualité de son expression artistique.

Le programme de M. Dandeneau est un programme qui enseigne le développement de la coordination oculo-manuelle et n'encourage pas l'expression personelle. L'enfant imite et copie. Ainsi, ce programme ne devrait pas être considéré comme un programme d'art, mais bien un programme de techniques de discrimination visuelle.

Il faut appeler les choses par leur nom.

Claire Taillefer
Winnipeg, Manitoba
le 21 mars 1983

Produire plus pour être payé moins

Monsieur le Rédacteur,

La qualité de l'éducation en péril dans la division Rouge? Réaction de Claudette Closson, Présidente de l'Association des Professeurs de la Rouge. Vous écrivez: "(...) il n'est pas impossible que la Rouge coupe, à compter de la prochaine rentrée scolaire, jusqu'à huit postes et demi de professeurs. La qualité de l'éducation en perdrait un sérieux coup." Vous mentionnez le français, pourquoi?

Je crois que René Vermette a certainement raison. Il est en contact aussi avec les autres citoyens, les petits propriétaires. Comment cela ce fait que nous sommes obligés de prendre des baisses de prix? Voilà des statistiques du "Manitoba Agriculture Yearbook".

Le revenu moyen des fermiers du Manitoba:

Année	Brut	Net
1978	35 264	10 591
1979	40 781	7 190
1980	45 058	1 650
1981	?	?

Les prix de nos produits en 1981 ont baissé et nos coûts de production ont monté en flèche. Ce fut de même en 1982, vous n'avez qu'à aller vérifier les prix des réparations, et vous verrez pour vous-même. Vous êtes assurés contre les hausses.

C'est à peu près le temps que l'on ne prenne plus ces sarcasmes couché.

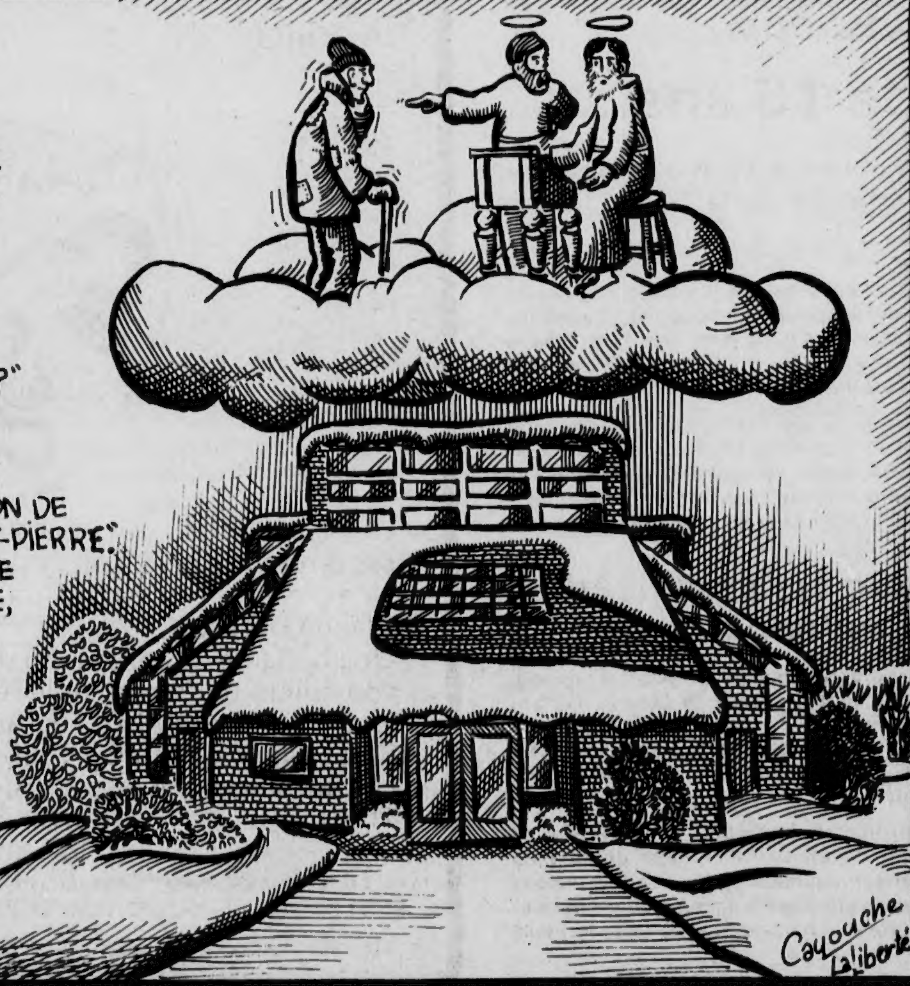
Je me demande si vous avez vu à la télévision dimanche le 6 mars à 21h00 au canal 6 un film qui décrivait la situation actuelle. Ce film fut fait en Ontario. Le titre était "Ready for Slaughter". Je parle toujours du petit propriétaire. Les commentaires furent que ce film représentait trop la réalité.

J'apprécie beaucoup ce que les professeurs font.

Nous, nous produisons toujours plus pour être payés moins et nous produisons un produit de qualité. Je ne comprends pas pourquoi les professeurs ne feraient pas pareil.

Vous êtes instruits en plus.

Léonard Robidoux
Otterburne, Manitoba
le 15 mars 1983



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée**, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél: 204-**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823

DOSSIER

Les temps forts de

Les quelque 450 personnes qui ont participé à un temps ou un autre à l'assemblée annuelle de la SFM ont connu trois temps forts: les amendements à la constitution, la session de discussions et le discours du Secrétaire d'État. Chronologiquement parlant.

Car sur le plan politique, c'est sans doute l'intervention de Serge Joyal, le bailleur de fonds de la Société franco-manitobaine, qui est la plus remarquable. Le Secrétaire d'État n'y est pas allé par quatre chemins: "Ne soyez pas découragés... Ce que je vous demande, c'est de ne pas lâcher. Continuez, on sera là pour vous appuyer".

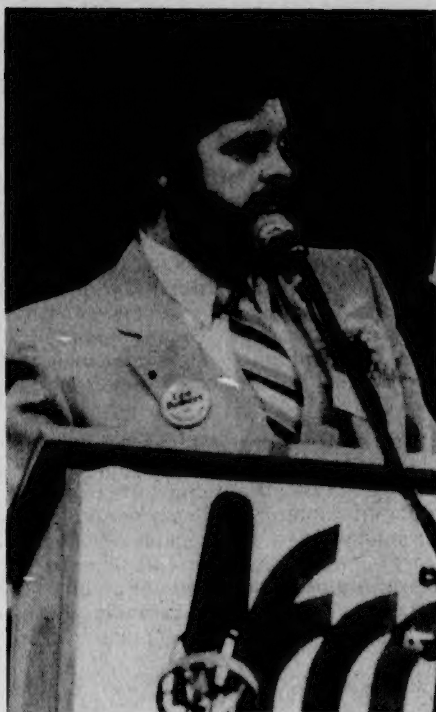
L'aide sera de deux natures: politique et, surtout, financière. Le Secrétariat d'État est prêt à appuyer financièrement les cas Forest et Bilodeau qui se présenteront. Serge Joyal a aussi fait un appel du pied très clair au procureur général de la province, Roland Penner: "Si vous voulez faire des progrès (pour mieux garantir le français) exercez des pressions pour que le Manitoba adhère aux articles 16 à 23 de la Constitution canadienne".

Les articles 16 à 23 sont ceux qui assurent égalité du français et de l'anglais dans les institutions et le Parlement canadiens, ainsi qu'au Nouveau-Brunswick. Sans oublier le domaine-clé de l'éducation.

Le seul problème avec l'exhortation de Serge Joyal, c'est que Roland Penner, pour l'instant du moins, comme Bill Davis en Ontario, ne veut absolument rien savoir des articles 16 à 23. Si bien qu'il ne restait plus à la SFM qu'à tenter de négocier un élargissement des droits contenus dans l'article 23 de l'Acte du Manitoba, celui qui régit les droits du français dans cette province.

Ce fameux article 23 a d'ailleurs fait l'objet d'une série de discussions pendant la période de questions. D'autant plus que l'on a appris que la province a engagé le processus de modification constitutionnel en envoyant ses propositions d'amendements à l'article 23 à Ottawa. Malgré un manque de consensus avec la SFM.

Dans son discours, Léo Robert, qui a été



Léo Robert, réélu sans concurrence à la présidence de la Société. Il a trouvé l'assemblée annuelle "pas mal relaxe". Il estime d'autre part que "les gens ont eu la chance de s'exprimer", que la partie "la plus faible" était celle des résolutions et que le Secrétaire d'État a livré un message "fort".

200,000 $ pour le CUSB

Le Secrétaire d'État, Serge Joyal, a sans aucun doute prononcé un discours politique devant quelque 400 personnes, qui ont régulièrement ponctué d'applaudissements ses élans oratoires, notamment lorsqu'il promettait d'accorder une oreille sensible aux demandes financières des Franco-Manitobains.

Et s'il s'est (par exemple) engagé à donner un appui financier à la maison franco-manitobaine, si jamais elle voyait le jour, il n'avait, de ce côté-là, qu'une seule subvention concrète à offrir: 200,000$ au Collège universitaire de Saint-Bonifce. L'argent servira à acheter du matériel d'informatique.

Un domaine-clé pour Serge Joyal, qui va pousser l'idée d'un réseau de télédistribution pour relier les communautés francophones du pays.



Le nouveau conseil d'administration de la SFM. Gérald Grenier (conseiller), Roger Dubois (1er vice-président), Guy Lacroix (conseiller), Gilberte Proteau (présidente sortant de charge), Rémi Smith (conseiller), Léo Robert (président), Daniel Fortier (2e vice-président), Régis Labossière (conseiller-jeunesse), Magella Boissonneault (secrétaire-trésorier), Lucille Blanchette (conseillère) et Daniel Boucher (conseiller).

Les lauréats du prix Riel

Pour la première fois cette année, la Société franco-manitobaine a attribué le prix Riel. Cinq prix Riel, pour être précis, le maximum prévu par les règlements.

Le prix Riel a été créé pour reconnaître des Franco-Manitobains qui ont, en principe au cours de l'année précédent l'assemblée annuelle, fait une contribution marquée au niveau de la communauté.

Le prix représente une effigie en bronze de Louis Riel fixée sur une plaque d'orme. La création est signée Réal Bérard.

Cécile Mulaire, Irma Gauthier, Marcien McDonald et Georges Beaudry sont les récipiendaires. Des choix excellents. Voici pourquoi.

Cécile Mulaire a été honoré pour son inlassable travail, depuis plus de 10 ans, à faire vivre, dans les pages de La LIBERTÉ et sous forme de recueil, le fameux Bicolo.

Irma Gauthier a obtenu le prix Riel pour son recueil de souvenirs sur la famille Gauthier, un apport au patrimoine franco-manitobain.

Le Riel a été décerné à Marcien Ferland pour l'écriture et l'orchestration des Batteux, sans aucun doute l'événement culturel des dernières années chez les Franco-Manitobains.

Michel McDonald a reçu le prix Riel parce qu'il a été la force motrice en arrière de Manif 82, à laquelle tous les jeunes écoliers francophones du Manitoba avaient participé.

Quand à Georges Beaudry, il est lauréat du Riel pour avoir ravivé la vielle tradition de la Gignolée dans les rues de Saint-Boniface. Et pas du tout pour avoir tenté de corriger, un beau soir, des graffiti qui maculaient le Centre culturel franco-manitobain... (note pour les Painters)

Les changements à la constitition

Avis à ceux âgés de 16 ans...

Dorénavant, il ne faudra plus être obligé d'avoir 18 ans avant d'être éligible au conseil d'administration de la SFM. 16 ans suffiront.

Pendant plus d'une heure et demie, l'assemblée générale s'est prononcée sur les amendements proposés par le conseil d'administration de la SFM. Les discussions ont été parfois animées, surtout lorsque la question de la participation de la jeunesse est venue sur le tapis. Selon les propositions avancées par la SFM, il aura fallu avoir 18 ans avant de devenir membre de la Société. L'assemblée générale a toutefois maintenu la possibilité de devenir membre à 16 ans et a aussi rabaissé à 16 ans la limite d'âge pour être éligible au conseil.

Les quelque 250 personnes qui ont participé à cet exercice se sont aussi prononcé en faveur du maintien d'un statut particulier pour les jeunes. En effet, sur les 11 membres qui siègent au conseil d'administration, une personne devra être âgée entre 16 et 25 ans et devra représenter les intérêts de la jeunesse franco-manitobaine.

Autre changement notable: l'augmentation du rôle du président(e) sortant(e) de charge. Cette personne devient membre de plein droit au conseil, qui compte maintenant cinq conseillers, soit un de plus.

Dernière modification d'importance

Le poids de l'assemblée générale a aussi été souligné, puisque le bureau central devra non seulement "suivre les politiques fixées par le conseil d'administration" mais aussi celles édictées par l'assemblée générale.

Dernier changement d'importance: le conseil d'administration ne se donne plus le pouvoir de modifier la constitution sans l'assentiment de l'assemblée générale. Comme il venait de le faire une dernière fois.

BB

l'assemblée annuelle de la SFM

ré-élu sans concurrence pour un second mandat, avait déclaré: "Notre position est claire: nous n'entendons pas sacrifier les droits acquis par l'article 23". Une affirmation qui n'a pas entièrement satisfait le professeur Allan Kear, qui a notamment regretté le manque d'informations entourant les négociations entre la SFM et M. Penner.

Dans le même ordre d'idée, Emile Péloquin, après avoir souligné que la SFM "chemine vers une maturité", a demandé que "la SFM arrive à l'assemblée annuelle avec des énoncés de politique qui la guiderait". Les participants pourraient alors s'attarder au cadre théorique, plutôt que de se limiter à discuter des propositions très précises.

En effet, comme pour les discussions autour de l'article 23, celles sur le multiculturalisme auraient pu tourner court sans l'intervention du président du CCFM. Lucien Loiselle a fait adopter par l'assemblée générale une proposition qui met des conditions à la participation des Franco-Manitobains aux futur Conseil interculturel. (Voir encadré: Le CCFM et le multiculturalisme.) La réflexion de la SFM étant absente sur ce sujet pourtant très important, les participants manquaient singulièrement de données pour se prononcer sérieusement.

Toujours dans le domaine des résolutions, adoptées en général assez rapidement à la fin de la période de questions, il faut en noter deux qui traitent d'éducation. Avec en toile de fond le désir des Franco-Manitobains de trouver des structures scolaires qui leur permettraient d'administrer leurs écoles.

L'une des résolutions demande à la SFM d'assumer la responsabilité du dossier de l'éducation; l'autre indique à la SFM d'appuyer "fortement" les démarches de la Fédération provinciale des comités de parents en vue d'obtenir un maximum de contrôle sur nos écoles.

Interrogé par la suite à ce sujet, Léo Robert a précisé qu'il allait rencontrer les responsables de la FPCP pour "être sur la même longueur d'ondes". Il estime par ailleurs qu'il n'est "pas essentiel à ce stade d'identifier un organisme qui parraine le dossier. Mais il est essentiel que la SFM, la FPCP, les EFM et les CEFM acheminent le dossier. Et quand nous aurons des propositions concrètes sur une nouvelle structure, là il sera important qu'il y ait un responsable".

Maintenant que l'entente est terminée

Pour sa part, dans son allocution, Serge Joyal s'est prononcé sans équivoque en faveur de la gestion des écoles françaises par des francophones. Un soutien politique sans doute non négligeable. Mais qui s'arrête là par la force des choses: l'éducation relève des provinces.

Il reste que pour être conséquent avec ses propos, le Secrétaire d'État pourrait veiller à donner à la Fédération provinciale des (37) comités de parents, une subvention annuelle à la mesure de sa tâche. Plutôt que de lui diminuer les fonds.

L'avenir dira bientôt si les applaudissements nourris que Serge Joyal s'est facilement assuré en parlant d'aide financière étaient prématurés. Les organismes franco-manitobains attendent encore qu'il prenne des décisions en ce qui concerne les futures politiques de subventions du Secrétariat d'État, maintenant que l'entente quinquennale vient de se terminer.

Bernard BOCQUEL



Le Secrétaire d'État, Serge Joyal, accompagné de Robert Bockstael et Roger Collet.



Le conseil d'administration sortant de la SFM. Stella Archambault, la directrice par intérim, Cécile Rémillard-Beaudry, Fernand Rondeau, Gilberte Proteau, Rémi Smith, Roger Dubois, Renald Guay, le président de l'assemblée, Daniel Fortier, Daniel Boucher et Charles Gagné.



L'assemblée a plusieurs fois chaudement applaudi le Secrétaire d'État.

Le CCFM et le multiculturalisme

C'est entendu: le gouvernement provincial va mettre sur pied, au courant du mois d'avril, un Conseil interculturel, qui devrait permettre aux minorités ethniques du Manitoba de disposer d'un forum pour faire valoir leurs revendications.

Le ministre des affaires culturelles, Eugene Kostyra, voudrait, semble-t-il, que les Franco-Manitobains participent à ce Conseil. Qu'il ne désespère pas. C'est possible. L'assemblée générale ayant décidé de demander à la SFM de négocier la participation de la communauté. Et on a bien dit **négocier**, car si M. Kostyra veut les francophones, il ne les aura pas à n'importe quel prix.

En effet, l'assemblée générale a donné au conseil d'administration de la SFM le mandat de s'asseoir avec le ministre pour voir s'il est prêt à accepter les conditions suivantes, établies par le Centre culturel franco-manitobain:

1) que le préambule de l'Acte d'incorporation du Conseil reflète et accepte le principe du bilinguisme français-anglais au Manitoba;

2) que le représentant du CCFM soit assuré d'un siège au comité à titre de vice-président;

3) que l'on fasse valoir au gouvernement que nous sommes prêts à sieger au conseil, mais que nous croyons essentielle au développement de notre communauté la mise sur pied d'une direction francophone au sein du ministère des affaires culturelles;

4) que notre participation au Conseil n'empêche en rien les institutions et les organismes francophones en place à leur accès direct avec les instances gouvernementales.



Des $$$ pour le président

Parmi la dizaine de résolutions adoptées par l'assemblée générale, il faut noter celle qui traite du poste de président. Dorénavant, le conseil d'administration va pouvoir fixer une "rémunération raisonnable" pour encourager les candidats à la présidence. Une décision qui s'imposait, quand on sait l'ampleur de la tâche.

Par ailleurs, il a été résolu que la SFM appuie le comité organisé par les Métis pour commémorer le centenaire de la pendaison de Louis Riel; que la SFM aide le Conseil de la coopération du Manitoba; que les jeunes soient considérés dans les programmes de la SFM; que la Société soit considérée comme l'organisme parapluie de manière à éliminer une rivalité entre les associations; et que la SFM voit à la coordination du calendrier des projets organisés par les organisations francophones.

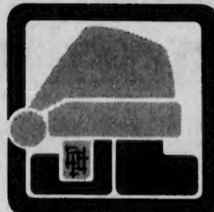
Le film de la semaine



"High Road to China"

Le comédien bien connu Tom Selleck est la vedette du film américain "High Road to China", une histoire d'aventure du genre de "Raiders of the Lost Ark". Le rôle principal de la série télévisée "Magnum P.I." est accompagné de Bess Armstrong.

Au théâtre Metropolitain à Winnipeg. (Non recommandé aux enfants.)



Avis aux membres du Festival du Voyageur

Au Canôt les 24, 25 mars, ce sont les Felony Sisters

Le 31 mars, c'est Christian La Roche et sa discothèque.

Le Canôt est fermé pour le Vendredi Saint; il y aura de la musique enregistrée le 2 avril.

Club privé **Carte de membre requise**

Festival du Voyageur
768, avenue Taché
Téléphone: 247-7692 (bureau)
233-8001 (Canot)

Le CALENDRIER

Jeudi 24

- Le pianiste **Tony Beaulieu** est à l'affiche du Foyer du CCFM, de jeudi à samedi.

- Le Ciné-club du Collège de Saint-Boniface présente "**Le jouet**" à 20h00, et vendredi à 13h00 et 20h00.



Roger Motut de l'Université de l'Alberta

Dimanche 27

- Le lancement officiel de l'oeuvre "**Maurice Constantin-Meyer**" de Roger Motut de l'Université de l'Alberta, à 15h00, au Rendez-Vous, 768 Taché. Une collaboration entre les Éditions des Plaines et l'Alliance française.

Vendredi 25

- **Vincent Dureault** interprète Camille Léon, st le titre du 5e spectacle de la série d'abonnements du CCFM, à 20h30, Salle Pauline-Boutal. Direction artistique de Jean-Louis Hébert. Musique de Norman Dugas. Jusqu'à samedi.

- Le film français "**Blanche**" est à l'affiche du Cinema Main, à 20h00, dans le cadre de la série France-Canada. Entrée libre.

Lundi 28

- Le film français "Le beau Serge" (1958) sera présenté dans le cadre de la nouvelle série sur le cinéma de Claude Chabrol, au Cinema Main, à 20h00. Une collaboration ONF-CCFM.

Vendredi 8 avril

- La Soirée de distribution d'octrois de Francofonds aura lieu au Rendez-Vous à 18h30 (10$). Un spectacle des Danseurs de la Rivière Rouge et de Folle Avoine sera donné.

Vendredi 15 avril

- La Boustifaille de **La LIBERTÉ**, la fête du 70e anniversaire du journal, aura lieu au Centre culturel franco-manitobain. Spectacle, bouffe et danse - 247-4823.

Dimanche 24 avril

- Le concert annuel de la **Chorale des Intrépides** aura lieu à 20h00 au Rendez-Vous. La chorale et l'orchestre symphonique seront dirigés par Marcien Ferland.

LE MARDI 29 MARS À 20h00

L'ART DU PLURIEL



Micheline Larose
& Georges Gamache



Paul Freynet

Cette dernière émission de la série vous invite à faire des découvertes artistiques: d'abord, des créations inusitées... celles de Micheline Larose et Georges Gamache avec du papier mâché.

Puis un ruissellement harmonieux de notes avec le guitariste classique Paul Freynet au talent incontestable.

Une réalisation de MAURICE ARPIN





Voulez-vous être chrétien?

La Bible, La Parole de Dieu, Dit:

Tous ont péché contre Dieu, Le Créateur.

Le Salaire du péché, c'est la mort -physique et spirituelle (la séparation éternelle de Dieu).

Jésus-Christ (Dieu et Homme) est mort pour nous.

Pour recevoir le don gratuit de Dieu, la Vie Éternelle, Il faut être né de nouveau par l'Esprit de Dieu. (1) Vous repentir (vous détourner) du péché. (2) Croire en Jésus-Christ que Dieu a ressuscité des morts. (3) Recevoir Jésus-Christ comme Sauveur et Seigneur, Le confesser devant les hommes et Le suivre.

Lisez dans la Bible: Galates 5.19-21; Romains 3.23; 6.23; 5.8; 10.9-10; Luc 13.3; 9.23; Jean 1.1-14; 3.1-21; Matthieu 25.41-46; Apoc. 21.8.

L'Église Chrétienne Évangélique de Saint-Boniface
(231 Kitson - 233-6307; 233-8435)

Une Église où l'on prêche la parole de Dieu
le dimanche à 11h00



La Chorale des Intrépides

et le

Choeur des Petits Intrépides

accompagnés d'un orchestre symphonique sous la direction de **Marcien Ferland** présenteront leur **concert annuel.**

Date: dimanche 24 avril **Heure:** 20h00
Lieu: Salle du centenaire à Winnipeg
Billets: 8$ disponbiples auprès des membres de la chorale et au CCFM. Enfants et âge d'or: 6$

Paul Bourbonnais, l'amoureux de la nature

Quel contraste entre l'exposition de Paul Bourbonnais et celle de Berthe Palud, qui eu lieu durant le Festival du Voyageur. Tandis que cette dernière nous offrait des oeuvres d'une grande disparité où le surréalisme s'alliait au symbolisme religieux, Paul Bourbonnais nous offre de calmes paysages et des bêtes sauvages de style réaliste (et même photo-réaliste), qui reflètent son amour de la nature.

Natif de Saint-Boniface, où il habite avec sa femme et ses trois enfants (le bébé n'a qu'un mois), Paul Bourbonnais confie qu'il aime faire, aussi souvent que possible, des randonnées dans la campagne manitobaine, surtout dans le nord de la province comme Bisset Lac-du-Bonnet, avant que cette belle nature sauvage ne soit trop exploitée et disparaisse. Un "conservationiste" du pinceau qui reflète la préoccupation de l'heure!

Un rapide coup d'oeil sur les 14 acryliques et quelques dessins suffi pour que le visiteur réalise que, même si c'est sa première exposition solo, l'artiste, quoique autodidacte, n'en n'est pas à ses premiers efforts. Dès l'âge de 10 ans il faisait ses premières peintures à l'huile et des dessins humoristiques (cartoon) au grand plaisir de ses compagnons de classe.

Entre 1977 et 1982, Paul Bourbonnais a été cinq ans sans toucher le pinceau. "Church in Valley", 1976, et "Picnic Shelter" (dessin), 1977, qui précède ce silence artistique, atteste déjà une inclination pour les paysages, quoique "Broken Promises -Indian" un fusain et craie à l'entrée, soit bien réussie. À noter l'expression pensive et mélancolique de l'Indien. Pourtant, en comparant "Church in Valley", 1976 avec "Island on Lake", 1982 (Ill. 1), et "Bridge on Logging Trail", 1983, on constate immédiatement le progrès accompli dans l'intervalle en ce qui concerne la perspective et l'exécution technique, car dans ce paysage d'Allemagne de 1976 (Church in Valley) l'artiste ne réussit pas, entre autre, à rendre l'espace, la 3e dimension.

La texture des rochers

Par contraste, les toiles de 1982, après que l'artiste s'était remis au travail, atteste déjà une plus grande dextérité. À noter la touche de pinceau expressive avec laquelle il exécute le feuillage dans "Bear Alert", (1982), les arbres et la gravelle dans "Wilderness Run" (1983), commandée par la compagnie ferrovière du CNR et décernée comme cadeau à un employé retraité, et la fourrure de l'animal de "Weasel in Winter Coat" (1983) une des pièces les plus charmantes de l'exposition.

D'ailleurs, Paul Bourbonnais tourne de plus en plus son attention vers les animaux dans la nature. Et qui saurait l'en blâmer puisqu'il réussi si bien. On se rappelera son "Racoon in Tree" (Ill. 2) choisi par le jury de l'exposition "Artistes de chez-nous", au Centre culturel, l'automne dernier, et qui a déjà trouvé un acheteur. Il faut dire que ses passe-temps favoris, pêche, randonnées à pied ou en ski dans la campagne le prédisposaient à ce choix.

Ces oeuvres nous rappellent celles de Robert Bateman, pour qui l'artiste a d'ailleurs une grande admiration. Par contre, Paul Bourbonnais s'intéresse encore au paysage en lui-même, pour son propre attrait (Island Lake, Ill. 1) et non pas, comme Bateman, seulement pour identifier le territoire propre à l'animal. L'artiste s'inspire de photos qu'il prend souvent lui-même et d'illustrations de magazines pour ses compositions. Il excelle à rendre l'apparence et la texture des rochers et le mouvement des flots, tel l'ondulation saccadée dans "Island on Lake" (Ill. 1) et les vagues agitées dans "After the Storm", une toile aux couleurs subtiles dans les tons bleu.

Ailleurs le peintre emploie une palette aux couleurs plus vibrantes et variées comme dans "Bear Alert". De fait, sa palette est plus variée que celle de Bateman dont les oeuvres sont en général exécutées à l'huile, tandis que Bourbonnais se sert uniquement d'acrylique.

Sa dernière toile, "Bridge on Logging Trail" (1983), qui représente la route de Birds Lake, est savamment exécutée et présente une composition d'un point de vue particulièrement intéressant. Ces progès résultent probablement du fait qu'il se consacre uniquement à la peinture depuis un an. L'artiste devra pourtant prendre garde s'il veut continuer dans un style vraiment original. Pour le moment, les oeuvres de Paul Bourbonnais, dont certaines furent aussi choisies pour le "Jury Show de CKRC", sauront sûrement plaire à un grand nombre de visiteurs.

L'exposition continue jusqu'au 3 avril.

Denise BERTALANFFY





Les autochtones ont le droit de discuter

Les autochtones viennent d'avoir droit à leur première conférence constitutionnelle, et ils ont obtenu le minimum: le droit de discuter pendant les 4 prochaines années.

"La réforme de notre Constitution ne saurait en effet être considérée comme achevée si nos peuples autochtones jugent que leurs droits spécifiques ne sont pas suffisamment reconnus et protéger dans la loi fondamentale de ce pays" a souligné Pierre Trudeau lors de l'allocution d'ouverture de la conférence constitutionnelle des premiers ministres sur les droits des autochtones, tenue les 15 et 16 mars.

La récente conférence marque le début d'une consultation auprès des représentants des groupes concernés, c'est-à-dire les Indiens, les Inuit et les Métis. Pour la première fois aussi, les représentants élus des gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont participé au mécanisme constitutionnel.

Pendant les quelque 55 ans que nos gouvernements ont tenté de rapatrier la Constitution canadienne, les autochtones ont toujours été exclus. Mais en dépit de leur participation, cette conférence des premiers ministres s'est avérée sans progrès évident pour les chefs autochtones présents qui veulent inscrire les droits autochtones dans la Constitution.

Toutefois, un accord constitutionnel a été signé qui reconnaît les droits d'égalité entre les hommes et les femmes autochtones et qui engage les gouvernements fédéral et provinciaux à de futures discussions sur la question autochtone: une autre conférence des premiers ministres dans un an, des discussions étroites avec les leaders autochtones pendant les prochains quatre ans et la présentation de résolutions constitutionnelles par les gouvernements provinciaux à leur législature respective avant 1990.

Le Québec, qui ne reconnaît pas la Constitution canadienne, a refusé de signer cet accord.

Pawley appuie l'auto-gérance

Pour sa part, le gouvernement du Manitoba s'est montré très sensible à la cause autochtone. Comment le gouvernement fédéral, notre gouvernement trouve les discussions constitutionnelles autour de la question autochtone prioritaires? Du côté des autochtones, on voudrait continuer à participer de façon active à la révision de la Constitution. C'est la raison d'être de la mise sur pied de comités constitutionnels.

Celui du Manitoba consiste de cinq chefs qui répondent à la "Assembly of Manitoba Chiefs"., Ces cinq membres sont aussi les délégués officiels à la "Confederacy of Nations".

La position des autochtones manitobains n'est pas compliquée. Ils demandent leur consentement avant l'amendement des parties de la Constitution qui les concernent. Et tout ce qui concerne les autochtones devrait faire partie d'une "Charte des droits autochtones".

Il n'empêche que des articles portant sur les droits autochtones existent, notamment de l'article 35 qui déclare: "Les droits **existants** - ancestraux ou issus de traités - des peuples autochtones du Canada sont reconnus et confirmés". Les chefs prétendent que le mot "**existants**" limite les droits autochtones à ceux reconnus lors du rapatriement de la Constitution.

Essentiellement, les débats prévus pour les prochaines années se situent sur les trois sujets suivants: le système gouvernemental, la culture et le territoire.

Le territoire. Ce sont les droits d'utilisation des terres qui restent toujours la question importante pour les peuples autochtones. Car la chasse, la pêche, le piégage et la cueillette, essentiels à la survie de ces peuples, dépendent des questions territoriales. De telles activités traditionnelles exigent la disposition d'un territoire communautaire.



Le premier ministre Howard Pawley a promis de soumettre bientôt un amendement constitutionnel à la législature manitobaine. Il voudrait développer davantage la notion d'auto-gérance des autochtones dans le cadre du système politique canadien et appuie le droit de véto des autochtones sur tout amendement constitutionnel qui les concerne.

La culture. Les participants aux discussions devront s'attarder à la sauvegarde de la culture, un sujet qui n'est pas étranger aux francophones. Comme le Franco-Manitobain, dont la constitution reconnaît des droits en tant que "peuple fondateur", l'autochtone a une culture à sauvegarder. La langue, la religion et les coutumes des différents peuples autochtones sont aussi menacées.

Le système gouvernemental. Les questions relatives au gouvernement des peuples autochtones seront abordées. Il s'agira de trouver un régime d'administration autochtone qui sera compatible avec le système canadien actuel... Étant donnée la diversité d'aspirations qui existe chez les peuples autochtones, plusieurs formes de gouvernement seront en mesure d'être considérées.

L'importance attribuée, par les dirigeants autochtones, aux prochaines années de discussions, oblige les gouvernements à agir. Pourtant, une déclaration de Pierre Trudeau ne doit pas laisser les autochtones en état d'optimisme: "Mais il est tout simplement impensable de rétablir complètement les conditions qui existaient à l'aube de notre histoire, que ce soit par voie constitutionnelle ou autrement."

Roland STRINGER

"Moman? Une dépossession"

Moman et Louisette Dussault viennent de terminer un passage remarqué au Manitoba. Louisette Dussault parce qu'elle est une comédienne de talent. Et Moman parce que la pièce a du texte.

"Ce qui est important pour une société, c'est d'être à l'écoute de ses auteurs, de ceux qui ont des choses à dire", explique Louisette Dussault, la vedette unique du "one-woman-show" que le Cercle Molière a présenté récemment à son affiche.

On pourrait toujours lui rétorquer qu'il existe tant de gens qui ont des choses à dire à la société qu'on ne sait même plus par quels bouts les écouter. Mais on aurait aussi l'honnêteté d'ajouter que certains font tellement bien passer leur message qu'on est prêt à payer un prix d'entrée.

Louisette Dussault est de ceux-là. Elle a le don du verbe et du mouvement, un talent doublé d'une grande sensibilité. Largement assez pour assurer le succès de Moman, l'histoire d'un incident qu'elle a vécu avec ses jumelles de trois ans dans un autobus, un après-midi d'hiver, entre Montréal et Nicolet. Assez aussi pour qu'on cherche à en savoir plus...

"Moman c'est comme un témoignage d'une femme. J'acceptais pas ce que j'étais pour me faire aimer. J'acceptais de me comporter comme une mère. Et c'était pas innocent. Car être mère, pour une femme, c'est le seul rôle gratifiant que la société nous permet, en dehors d'être soeur."

"Le seul modèle de femme, dans notre mythologie, c'est la sainte Vierge. Si tu ne te conformes pas, t'es la putain. Si tu te conformes, t'es la bonne mère. Or il va falloir dépasser les modèles transmis, du genre père à fille, fille à mère"...

"Dans la pièce, la mère s'empêche de vivre pour être gratifiée. Elle veut se faire aimer de tout le monde, même des gens de passage. Seulement, elle prend conscience de son aliénation dans l'autobus au moment où elle se souvient de la première colère qu'elle a faite à sa mère, la première fois où elle se donnait le droit d'être différente, le droit de vivre."

"Elle prend alors conscience qu'elle existe par rapport à sa mère et elle en arrive à dire aux gens dans l'autobus: "J'en ai assez d'être votre mère". En fait, à ce moment, elle fait appel à l'autonomie de chacun."

"Car c'est au niveau de l'individu qu'il faut trouver une force en soi pour être capable de dire ce que l'on désire. Ça commence au niveau individuel. Tant qu'on va avoir peur de montrer ses défauts, on ne se permettra pas de vivre. Tant que t'es pas capable de respecter tes propres désirs, de laisser vivre ce qui est en toi parce que tu ne veux pas offusquer la mère ou le père, ça veux dire que tu n'existes pas comme individu."

"Il faut identifier ce que l'on est, puis l'accepter, ensuite être capable de le faire respecter aux autres. C'est étrange, mais quand on se respecte, alors on devient tolérant vis-à-vis de l'autre... Ça devient même intéressant de voir l'autre. On n'est plus menacé par lui... On lui donne le droit de vivre".

Une philosophie qui explique sans doute ce qui dérange Louisette Dussault dans le féminisme: "À chaque fois qu'on parle de féminisme, et on culpabilise les femmes qui veulent rester à la maison, et on culpabilise les hommes. Le plus important, c'est que les femmes fassent le tour de leur propre jardin".



Louisette Dussault: pour trouver la liberté...

"Car pour les femmes, c'est d'arriver à devenir autonomes à l'intérieur d'elles. D'accepter, de respecter ce qu'elles sont. Surtout pas de l'ignorer".

Pourquoi les hommes "n'ont pas laissé de place à la femme dans l'organisation sociale"? "Je crois que les hommes ne pardonnent pas aux femmes de contrôler leur vie affective; ainsi que le pouvoir des femmes sur la vie affective des enfants".

"Il faut que la femme n'ait pas d'attentes vis-à-vis de l'homme, vis-à-vis de l'affection de ses enfants pour survivre. Peut être que de cette façon-là, on verrait lentement la possession entre les êtres, entre les couples, disparaître".

"C'est un processus qui est long, qui est dur, qui fait mal. Il faut le dire. Mais il faut aussi être capable de prendre des risques. En n'oubliant pas que la seule source de force qui ne nous fera jamais défaut, c'est en soi qu'il faut la trouver".

"Moman, c'était ça au départ: un exercice de dépossession et de pratique de la liberté".

Propos recueillis par
Bernard BOCQUEL



Eclipse 79 a inauguré de nouveaux locaux

Une centaine de personnes se sont rassemblées dimanche dernier dans l'ancienne Maison chapelle, rue Masson, pour l'ouverture des nouveaux locaux du club d'aînés Eclipse 79., Comme l'indique son nom, le club a été fondé en 1979, l'année de l'éclipse solaire, sous la direction de Mme Alice Labelle. On sait que l'Accueil colombien, un foyer pour l'âge d'or, sera construit sur le terrain de la Maison chapelle.

REVUE

C'est le titre d'une émission de télévision communautaire diffusée tous les mercredis à 19h30, à l'antenne du canal 13 VPW. L'émission traite de sujets concernant les Franco-Manitobains en matière sociale, culturelle, artistique ou tout autre sujet d'intérêt aux francophones.

L'émission du mercredi 30 mars sera consacrée à l'artiste

ROBERT LEMAY

à l'occasion de son exposition du 6 avril au 1er mai, présentée par le CCFM.

Ce jeune artiste surréaliste franco-manitobain parlera de son oeuvre et montrera quelques pièces de sa collection.

Aussi à l'émission Louis Paquin, coordonateur des spectacles et de cinéma du CCFM, présentera la série de films de Claude Chabrol.

Vos commentaires, suggestions et réactions concernant cette émission ou toute autre émission de "REVUE" sont appréciés.

N'hésitez pas de les faire parvenir à:

"REVUE"

a/s Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7

Trois projets vont à l'exposition provinciale

Quarante-deux projets, 78 participants, des exposés sur des sujets aussi variés que les aimants, les moteurs, les origines de la terre, l'alimentation, les abeilles, la fermentation, les fusées. Voilà ce que les parents ont pu voir à l'exposition scientifique de l'école Saint-Joachim le 15 mars dernier.

Et si on a pris le temps de questionner et d'écouter les jeunes "scientifiques", on s'est aperçu que ces jeunes avaient une connaissance étonnante de leur sujet. On s'est aperçu aussi qu'ils aimaient leur projet et qu'ils étaient fiers de le présenter et de l'expliquer.

Le directeur, Gilles Normandeau, a fait l'éloge des professeurs qui se sont chargés de l'Expo: Dorothée Bacon, Carmelle Gagnon et Henri Bisson, et a remercié les juges: Marthe Durand, Michel Lamarche, Louis Balcaen, Lucie Desharnais et Alain Boucher. Il a aussi félicité les élèves qui depuis des semaines ont couru pour faire leur recherche et mettre leur projet sur pied.

Les gagnants de chaque niveau sont: 4e année - Albert Fréchette et François Balcaen (Les fusées); 5e année - Gérald Boisjoli et Robert Carrière (L'électricité); 6e année - Lucie Durand (La fermentation); 7e année - Bernard Gérardy et Richard Fiola (Les engins à vapeur); 8e année - Donald Gérardy et Gérald Gauthier (Fumer).

Comme il n'y a pas d'exposition science au niveau divisionnaire cette année, seuls trois projets pourront continuer la compétition à l'expo provinciale qui aura lieu au CCFM les 21, 22 et 23 avril. La Broquerie y sera représenté par Lucie Durand, Bernard Gérardy et Richard Fiola, et Donald Gérardy et Gérald Gauthier.

Rino OUELLET



Tous les élèves qui se sont mérités un ruban de 1ère place. 1ère rangée, de gauche à droite: Lucie Connelly, Lucille Verrier, Nathalie Ouellet, Joanne Fournier, Carole Verrier, Liliane Kirouac, Robert Carrière, Albert Fréchette, François Balcaen. 2e rangée: Daniel Gagnon, Michelle Boily, Lise Proteau, Lucie Durand, Marina Torcutti, Jo-Anne Balcaen, Christianne Laurencelle, Richard Fiola. 3e rangée: Michel Fournier, Richard Fréchette, Edouard Cyr, Donald Gérardy, Gérald Gauthier, Gérald Boisjoli, Bernard Gérardy.



Les gagnants de médailles pour le projet le plus méritoire de chaque année scolaire; de gauche à droite, 1ère rangée: Albert Fréchette, Robert Carrière, Richard Fiola, François Balcaen. 2e rangée: Gérald Boisjoli, Donald Gérardy, Lucie Durand, Gérald Gauthier, Bernard Gérardy.

Irma Gauthier a eu le prix Riel

Une des nôtres a été honorée lors de la réunion annuelle de la SFM le 19 mars dernier.

Irma Gauthier a en effet été l'une des cinq récipiendaires du prix Riel décerné pour la première fois cette année à des Franco-Manitobains ayant contribué d'une façon particulière à la vie française au Manitoba.



C'est son livre "Recueil de souvenirs" qui a retenu l'attention des juges. On retrouve dans celui-ci des documents précieux de l'histoire de sa vie et de sa famille. Contribution importante au patrimoine franco-manitobain.

Saint-Lazare

Pour les Outlaws

Dans ces colonnes, on a souvent manqué d'adjectifs pour qualifier les exploits des Outlaws. Avec raison. Car les Outlaws sont les champions de la Ligue Nord-Centrale. Ils ont battu deux fois les Shoal Lake Eagles: 13 à 3 et 11 à 4.

Ils se sont aussi assurés la couronne du MAHA Intermediate D en triomphant 11 à 1 le 16 mars contre les Gladstone Lakers.

Par ailleurs, toujours dans le domaine sportif, Saint-Lazare a gagné en trois matchs le trophée décerné dimanche au tournoi de ballon-balai à Isabella.

Des certificats

Les chefs et les membres du 4-H du Fort Ellice ont participé au souper annuel du Conseil Canadien du 4-H.

La veillée prit place à Russell, qui est le siège pour l'organisation dans le district. La cheftaine du groupe du Fort Ellice, Claudette Chartier, y assistait avec plusieurs autres membres.

Trois de ces membres ont reçu des certificats de 10 ans: Noëlla Huberdeau, Lilliane Huberdeau, et Elizabeth Simard. Ensuite, le groupe a reçu un prix pour son esprit communautaire; le résultat d'une messe et célébrations qu'il a eu pour le jour du souvenir.

Mathieu DESCHAMBAULT

INTERROGATION
Semaine de relâche...

C'est la semaine de relâche du printemps. Semaine de "relâche"? Mais oui, "relâche"! Quel drôle de mot! Littéralement, nous dit le "Petit Robert", ce serait la semaine "d'interruption d'une activité fatigante ou désagréable; détente qui en résulte"! Quel drôle de mot!

Drôle de mot, oui, mais qui en dit long sur la conception que nous avons de l'éducation, de l'oeuvre d'éducation. Comme si l'éducation était un activité désagréable, fatigante au point où les uns et les autres en "perdent leur peau"... Comme si l'éducation était "une job" comme bien d'autres... Un "neuf-à-cinq", et puis "lâchez-moi-la-paix"! Comme si l'éducation était fondée sur des "il-faut-bien", des "si-ça-peut-finir"! Comme si l'éducation était du dressage!

Quand même... qui nous redonnera cette motivation profonde qui fait que l'éducation retrouvera sa foulée de vérité?

Qui?

Nul autre que Celui qui vient habiter, par nous, les croyants, les communautés éducatives de nos milieux. Nul autre que Celui qui donne un sens q toutes ses activités. Celui qui ne cesse de nous émerveiller par la beauté d'un enfant-en-devenir, Celui qui nous surprend par sa Présence toute discrète au coeur de la croissance de la personne, Celui qui nous invite à le reconnaître là où tous les autres ont "lâché"!

Oui, Celui qui porte un nom: Jésus, le Fils de Dieu.

Et cette semaine de "relâche" est également, pour nous les croyants, la "grande semaine"! La "grande semaine", la plus grande de toutes, où nous suivons, dans la foi et l'émerveillement, ce Jésus qui vient signer de son propre sang chacune de nos personnes, l'ensemble de nos activités. Ce Jésus qui se laisse conduire jusqu'au sommet de l'amour!

La communauté des croyants fait mémoire de cet événement-Jésus! Elle fait mémoire une semaine durant.

Elle n'a rien de "relâche", cette semaine!

Ce n'est pas une semaine pour les "lâcheux"!

C'est la semaine des engagés, des hommes et des femmes qui vivent en profondeur. Semaine où chaque petite communauté chrétienne, comme autant de petites lumières dans un monde si ténébreux, fait mémoire de l'événement qui bouleverse tous les événements, se rappelle l'homme qui fait basculer tous les hommes dans le projet d'amour de son Père, se recueille auprès de ce Fils qui fait éclater tous les faux-dieux, fait voler en pièces tous les faux-fuyants!

Que la semaine de détente en milieu scolaire corresponde à la semaine sainte, quelle grâce! Quelle chance inouïe!

Se reposer auprès du Fils de Dieu qui donne son corps et son sang en nourriture pour toute l'humanité... Qui dit mieux?

Se détendre en compagnie du Fils de David qui entre à Jérusalem allumer l'espérance dans le coeur des petits et des pauvres... Qui dit mieux?

Changer ses idées à l'écoute de la Passion d'amour saisissante de ce Christ qui va jusqu'au bout... Qui dit mieux?

Qui dit mieux?

Claude BLANCHETTE, ptre

Sainte-Anne

Pour comprendre mieux le coeur

Depuis déjà plusieurs semaines des élèves de la 3e à la 8e année participent à un programme de saut à la corde durant une partie de leur cours d'éducation physique.

Ce programme, nommé "Sautons en Coeur", est organisé par la Fondation des maladies du coeur du Manitoba. Il a pour but de donner l'occasion aux élèves de mieux comprendre leur système cardio-vasculaire, de fortifier leur coeur en participant à une activité vigoureuse et d'apprendre des exercices de saut à la corde qui sont amusants.

Un "saut en coeur" est organisé pour le vendredi 8 avril. Durant cette journée, les étudiants qui auront choisi de participer à ce programme et qui auront eu la permission écrite de leurs parents, seront placés en groupes de six, et chacun devra sauter à la corde à tour de rôle durant 2 minutes. Chaque participant doit se faire commanditer pour chaque minute que le groupe saute. De nombreux prix seront offerts à ceux qui ramasseront plus de $15.00.

Les parents sont tous bienvenus à venir participer, aider à organiser les élèves et les animer.

Gina PROULX

Saint-Adolphe

Calendrier

Le vendredi 24 mars: à 19h00, il y aura un "ham shoot" au curling. Et c'est pour toute la famille.

Le lundi 28 mars: à 19h30, se déroulera l'assemblée générale du Centre Ritchot.

Saint-Joseph



Nicole Rémillard

On a une cosmétologue

Nicole Rémillard, fille d'Aimé et de Claudette Rémillard, a obtenu un diplôme en cosmétologie (Hair Dressing) à l'école de Dominion City après une année et demie de cours et pratique. Elle a passé ses examens provinciaux et est maintenant embauchée à "Unisex" au "Saint-Vital Centre".

Marie SARRASIN

La SEMAINE SAINTE à la Cathédrale et à la chapelle Saint-Louis.

C'est la SEMAINE... et l'ÉGLISE va déployer ce qu'elle a de plus beau dans ses prières, ses chants et ses rites.

CÉLÉBRATIONS À LA CATHÉDRALE:

Lundi saint: à 19h30 - Célébration communautaire du sacrement de la réconciliation.

Mardi saint: à 20h00 - Messe chrismale: célébration diocésaine bilingue présidée par Mgr Hacault.

Jeudi saint: à 16h00 - Célébration eucharistique à l'intention surtout des personnes qui ne pourraient pas y participer le soir.

à 19h30 - Célébration de la Cène du Seigneur.

20h30 à 22h00 - Adoration du Saint Sacrement.

à 22h00 - Veillée de prières et de chants devant le Saint Sacrement.

Vendredi Saint: à 15h00 - Célébration de la Passion du Seigneur.

à 20h30 - Chemin de Croix

Samedi saint: à 22h30 - Célébration de la Veillée Pascale.

Dimanche de Pâques: - Célébration de la Résurrection de Jésus

à 10h30 - Célébration eucharistique

à 12h30 - Célébration eucharistique

CÉLÉBRATIONS À LA CHAPELLE SAINT-LOUIS

Vendredi saint: à 15h00 - Célébration de la Passion du Seigneur.

Samedi saint: à 20h30 - Célébration de la Veillée Pascale.

Dimanche de Pâques: à 20h00 - Pas de messe.

IL EST RESSUSCITÉ — ALLÉLUIA!

Saint-Claude

Les talents d'Edmond Hince et de Robert Philippe

L'art de travailler le bois aurait pu être une profession pour Edmond Hince et Robert Philippe. Tous deux cultivateurs, ils ont laissé s'épanouir ce talent latent à des heures moins occupées, à leur retraite.

"Si j'avais eu de l'instruction, de dire Edmond Hince, j'en aurais fait une profession." Et il a sans doute raison. S'il avait grandi dans le milieu des artistes-sculpteurs de Saint-Jean-Port-Joli, il aurait choisi autre chose que le métier de cultivateur. Mais ses parents, natifs du Québec, avaient émigré aux États-Unis et, par la suite, à Saint-Claude.

En entrant chez Edmond Hince, il nous conduit à sa "petite chapelle" dont il est très fier: 14 stations du chemin de la croix et une chapelle miniature en "grillage" de bois. Les portes s'ouvrent, se ferment ou se glissent de haut en bas. D'autres objets qui méritent notre admiration: un crucifix, un bénitier, une petite niche, délicatement taillés dans le bois. L'application du vernis ou de la peinture a été faite par son épouse.



M. et Mme Edmond Hince

Sa collection d'objets d'artisanat est vaste. Il s'assurait chaque année de faire un nouvel objet pour amener à l'exposition de la foire agricole. Il tient à mentionner le carrousel, d'un mètre de haut, qui avait été un grand attrait à l'exposition. Muni d'un moteur, ce carrousel fonctionne très bien et, en tournant, fait danser deux petites fillettes. Il y avait passé toute la nuit pour faire les derniers préparatifs afin d'en faire une démonstration le jour du pique-nique. "Ce fut un succès", nous dit-il.

À bientôt 89 ans, Edmond Hince se voit affligé par sa vue qui baisse. Il se dit "en pénitence" de ne plus pouvoir faire sont travail d'artisanat. Mais lui reste le talent de jouer le violon. Et il a déjà accepté de jouer quelques morceaux en avril prochain, lors d'une soirée récréative.

À chacun sa façon de déployer ses talents. Robert Philippe, maintenant à sa retraite, travaille lui aussi le bois en assemblant des petits morceaux, qu'il taille avec précision, et des petits bâtonnets.

Avec patience et avec goût, il confectionne des pots de fleurs, des cadres, des bols à fruits, des lampes. Une lampe qu'il vient de terminer compte au-dessus de mille morceaux!

Les longues heures passées dans son atelier produisent de nombreux morceaux, tous faits avec soin. Qu'en fait-il? Ce sont des cadeaux pour ses enfants, ses petits-enfants. Et, très souvent, il se fait un plaisir d'en donner aux organismes locaux pour un tirage ou autre prix.

À chacun ses talents.

Rose PHILIPPE



Robert Philippe et quelques objets qu'il a confectionnés.

Marie Jobin a fêté

Dimanche 13 mars, Marie Jobin a fêté, dans l'intimité de sa famille, son 104e anniversaire de naissance. Lundi 14 mars, l'abbé Bouchard, curé, a célébré la messe chez son fils Albert où elle y demeure depuis quelques années.

Née à Annonay en Ardèche en France, Mme Jobin a immigré au Canada à l'âge de 13 ans. Accompagnée de sa soeur Louise, elle était venue rejoindre son père et son petit frère à Saint-Claude en 1892. Elle y est demeurée depuis.

En 1895 elle épousait Edouard Jobin. De cette union sont nés sept enfants dont six sont vivants. Emile, l'aîné, est décédé en 1971.

Aujourd'hui Mme Jobin compte une famille de 18 petits-enfants, 24 arrière-petits-enfants, et deux arrière-arrière-petits-enfants.

Aubigny

Les Flames organisent une soirée

Les Flames d'Aubigny ont eu une saison plutôt mouvementée et semblent assez satisfaits de leur succès.

Voici une liste des joutes où ils ont gagné ou égalisé: le 22 janvier 7 à 7 avec les Nicolette Inn de Winnipeg; le 29 janvier 9 à 7 contre les Rosenotrt Fortyniners; le 30 janvier 4 à 3 contre le Club Curé de Saint-Pierre-Jolys; le 31 janvier 4 à 3 contre les Tolstoi Goats; le 3 février 7 à 7 avec les Oakridge Boys; le 6 février 5 à 4 avec Nicolette Inn; le 13 mars 4 à 4 avec les Raiders de Roseiles.

Pour terminer la saison, les Flames organisent une danse sociale dans la salle d'Aubigny le 16 avril.

Par ailleurs, les fervents de Curling eurent leur bonspiel annuel le 12 mars.

Les gagnants de la première place furent René Vermette avec Rita Vermette, René Duval et Louanne Vermette. Le deuxième prix est allé à l'équipe de Gérald Lafond avec Perry Teichrow, Farrell Bouchard et Irène Chartier.

Alice ST-ONGE

Calendrier

Soirée sociale le 16 avril 1983 à la Salle Normandin au profit de l'équipe de Hockey Flames d'Aubigny.

La qualité de l'éducation est en péril dans la Rouge

Ceux qui s'alarmaient pour la qualité de l'éducation dans la Rouge n'avaient pas tort: les commissaires d'écoles ont opté en faveur de leur réélection à l'automne. Cinq postes de profs seront coupés.

Avant d'entrer dans les détails, pour savoir comment la décision prise par les commissaires le 14 mars affecte les écoles de la division, il faut souligner certains faits.

Ainsi, lors de la prochaine rentrée scolaire, la commission scolaire ne sera pas responsable de la qualité de l'éducation de 1240 élèves, mais seulement de 1200.

Une telle baisse des inscriptions entraîne "normalement" une coupure de quatre professeurs, comme tient à le rappeler le directeur général de la Rouge, Lucien St-Vincent. Mais pas de cinq.

Il faut se souvenir aussi que, dans un premier temps, la commission scolaire avait avancé la possibilité de couper jusqu'à huit postes et demi de professeurs. Une décision tellement draconienne que certains directeurs d'écoles ne la considérait même pas sérieusement.

Seulement voilà: les bons commissaires de la Rouge avaient décidé de limiter à quatre millions 600 mille $ le budget. Pourquoi? Pour que la division ne doive prélever avec la taxe spéciale que 725 mille $ (en gros). Ou, si l'on préfère, augmenter seulement de 5.6 pour cent la taxe spéciale par rapport à l'année dernière. Parce que les commissaires avaient tout bonnement jugé que la taxe spéciale ne devait être haussée que de 6 pour cent au maximum. "Simplement parce que tout le monde semble ressentir la sitation économique" expliquait le président de la Rouge, René Vermette.

"Il va falloir couper"

Seulement voilà: pour atteindre cet objectif, il a fallu couper cinq postes de profs. Et cela malgré une réévaluation de ce qu'on appelle le facteur de base, c'est-à-dire le nombre d'élèves par prof. Le facteur de base passe de un prof pour 25 étudiants, au lieu d'un prof pour 23. Précisons toutefois que lorsqu'on tient compte d'une série d'autres facteurs, le rapport prof-élèves passe à 16,2 étudiants pour un enseignant (contre un pour 15,6 précédemment).

Des chiffres qui n'ont pourtant rien de rassurant quand on analyse la situation école par école.

Tout d'abord les secondaires, à Saint-Pierre-Jolys et Saint-Jean-Baptiste.

À Saint-Jean-Baptiste, Ronald Perron perd un prof. Les effectifs passent de 13 et demi à 12 et demi. "Pour offrir aux élèves le plein choix, j'avais indiqué qu'il me fallait 13 profs. Il va falloir couper". Quoi? Le directeur de l'Institut collégial ne le sait pas encore précisément. Il verra d'après les désirs des élèves et des parents".

À Saint-Pierre-Jolys, le nombre de profs grimpe de 11,9 à 12. Victoire? Pas du tout. Car en septembre 83, le directeur du secondaire, Edmond Labossière, sera responsable d'un niveau supplémentaire.

Ce qui veut dire qu'à l'élémentaire de Saint-Pierre-Jolys, la situation est la suivante: Omer Fontaine se retrouvera avec 13 profs au lieu de 15. Lucien St-Vincent fait néanmoins valoir que l'élémentaire ne perd qu'un prof, puisqu'un niveau disparaîtra en septembre 1983. Il reste que des combinaisons d'immersion et de francophones à la maternelle avait été envisagées par Omer Fontaine dans l'éventualité où un poste de prof était coupé.

"Pas offrir les mêmes options"

À Letellier, rien ne change: toujours trois profs. Il faut dire qu'une coupure, même d'un demi-prof, était quasiment impossible: elle aurait nécessité la combinaison de la 1ère à la 4e année; et de la 5e à la 8e année. Le chaos est évité.

À Sainte-Agathe, Marc Beaudry perd les services d'un demi-prof et se voit donc prié de combiner d'autres classes que les 8e et les 9e. Sans compter que le problème pour la maternelle reste ouvert (une solution rapide serait attendue...). Le personnel passe de 10 profs à 9 et demi.

À l'élémentaire de Saint-Jean, Roger Vermette voit ses effectifs diminuer de 10 à 9 et demi, alors que son maternelle à 6 va accueillir 176 élèves à la prochaine rentrée comparé à 160 actuellement. Selon Lucien St-Vincent "il n'y aura pas de perte de services". Pour sa part, Roger Vermette avait déclaré, dans l'hypothèse où il perdrait un demi prof: "Je peux m'organiser, mais pas offrir les mêmes options".

Enfin à Saint-Malo, Rita Rioux va devoir se demander si elle va combiner les 5e et 6e années ou les 6e et 7e années. Car le corps enseignant passe de 11 et demi à 10 de demi. Et elle devra aussi, probablement, enseigner.

Somme toute, René Vermette concède que la situation est "assez difficile. Si on cherche pour l'idéal, je serais probablement d'accord (*qu'il y a des problèmes.*) Mais je suis quand même satisfait de l'éducation offerte, par rapport au nombre d'élèves qui sont dans les classes".

De son côté, le directeur général de la Rouge, Lucien St-Vincent, avoue quand même sans trop se faire prier: "Je ne peux pas le nier. Les combinaisons de classes amènent une baisse de la qualité de l'éducation".

Car on en est là, que cela plaise ou non à ceux qui n'aiment pas payer des taxes: une hausse de 5.6 pour cent de la taxe spéciale est un prix trop exhorbitant à payer pour l'éducation dans la Rouge, dont la qualité est plus en péril que jamais.

Comme d'ailleurs dans trop d'autres divisions scolaires, où les commissaires sont plus occupés à se faire réélire qu'à demander des comptes à Maureen Hemphill qui se réfugie derrière la sacro-sainte autonomie locale. Une autonomie locale qui devient paradoxalement synonyme de baisse de qualité de l'éducation.

Bernard BOCQUEL

La Berceuse honore son fondateur Joseph Hébert

À l'occasion de l'assembléee annuelle du Club de la berceuse, quelque 35 personnes ont rendu hommage à son fondateur, Joseph Hébert.

Déjà 10 années depuis que Joseph Hébert a guidé les premiers pas de la Berceuse. C'est à la suite de nombreuses démarches et de multiples rencontres que M. Hébert a vu ses espoirs se réaliser en 1973.

L'abbé Nadeau a fait remarquer aux invités qu'à l'exemple de Joseph Hébert, ne restons pas chez-nous, isolés. "Graissons notre boghei et allons-y même si notre boghei est une chaise roulante."

On prend de la valeur avec l'âge, partageons cette sagesse, cette expérience de vie acquise au prix de durs labeurs. C'est ce que Joseph Hébert continue de faire en s'intéressant toujours aux activités de son club même s'il demeure présentement au Repos Jolys.

Bernadette Marion, la vice-présidente, lui a présenté une plaque commémorative en appréciation de sa générosité envers ses concitoyens. Le plus grand hommage qu'on a pu lui rendre c'est sans aucun doute, le fait que le club soit toujours actif malgré les adversités auxquelles il a dû faire face au cours des années.



Joseph Hébert

La secrétaire du club, Cécile Gosselin, a profité de l'occasion pour faire un bref retour en arrière. La Berceuse a passé par la salle Iberville, l'atelier de la Rivière Rouge, le chalet Malouin, pour aboutir au club Noret vers la fin de l'année 1974. Le club était fier de sa table de boules et chargeait 5 cents pour faire une partie.

Notons que cette dernière année le club a mis de l'emphase sur les voyages et les sorties, comme sa participation au "Senior Citizens' Week" à Steinbach et au Festival du Voyageur, ses visites à Birdshill, Cookscreek, dans le Whiteshell et un tour d'autobus et une excursion sur le River Rouge.

C'est dans des termes émus que Joseph Hébert a remercié les membres du Club de la berceuse d'être venus fêter ce 10e anniversaire.

Carmen LA ROCHE



Calendrier

Le samedi 26 mars: initiation aux 2e et 3e degrés des Chevaliers de Colomb de la région à 13h00, messe à 17h00, souper et soirée à 18h00, à Sainte-Anne, Manitoba.

Le mardi 29 mars: Assemblée Annuelle des Coopératives industrielles de Saint-Malo à 20h00 au club Noret.

Le vendredi saint 1er avril: repas de la faim organisé par les Chevaliers de Colomb, après l'office du vendredi saint, à la salle Iberville.



Les finalistes au Concours d'élocution tenu à l'école de Saint-Malo le 10 mars sont: Richmond Pilotte (1ère année); Roxanne Desrosiers (2e année); Rossel Lafantaisie (3e année); Karen Goulet (4e année); Carole Forest et Nicole Maynard (5e année); Jacqueline Forest et Carmen Coulombe (8e année); Jeannette Dubois (9e année).

Par ailleurs, les gagnants de Saint-Malo au Concours divisionnaire tenu à l'école secondaire de Saint-Pierre-Jolys le 16 mars 1983 sont: catégorie 1ère et 2e années: Roxanne Desrosiers, 1er prix; catégorie 3e et 4e années: Rossel Lafantaisie, 2e prix; catégorie 9e et 10e années: Carmen Coulombe, 2e prix.

Paulette Gosselin

Saint-Malo

Aucun permis de chasse accordé

L'Association de la flore et la faune (Wildlife) de Saint-Malo et de la région a rèuni ses membres au club Noret pour son assemblée annuelle le 15 mars dernier. L'Association a reçu le trophée pour le plus grand nombre de membres, soit 266 pour 1982.

D'après Eugène Bourgeois, quelque 300 dindes sauvages ont habité la région. Parce que les mâles dérangeaient les couveuses, en 1981-82 la chasse a été ouverte. Cette année, pour différentes raisons: saison ouverte l'an dernier, chasse illégale et dommages par les prédateurs, la reproduction a été affectée et on estime que les 128 mâles sont réduits à 26 et les 176 dindes à 100, donc aucun permis ne sera accordé cette année.

Walter Klenner a présenté un exposé accompagné de diapositives sur les résultats de la recherche qu'il vient de compléter dans la région Duck Mountain sur l'habitat, la reproduction et les habitudes de l'ours noir.

Notons qu'à sa soirée sociale du 7 février des personnes ont reçu des trophées pour divers exploits dans le domaine de la chasse et la pêche. Meilleure prise de doré: Gilbert Bourgeois; brochet: Roger Bérard; oiseau de proie: Albert et Roger Trudeau; orignal: Guy Larivière et David Gosselin; chevreuil: Donat Carrière; et ours: Gilbert Carrière.

Les directeurs de l'Association sont: Georges Pilotte, Allan Langhan, Guy Larivière, Eugène Labelle, Gilbert Bourgeois, Garry Stott, Martial Gosselin, Bob Pauls, Gilbert Carrière et Lionel St-Goddar.

L'Association a un projet de longue haleine: développer le terrain de 480 acres à l'est de la Rivière aux Rats en un sanctuaire pour les canards, ainsi que l'achat d'un autre terrain.

Dans l'immédiat, un cours de sécurité pour l'usage d'armes à feu sera offert à l'école de Saint-Malo le 16 avril pour les 12 ans et plus.

L'Association contribuera financièrement à l'organisation d'une journée de plein air pour les scouts sur la migration des oiseaux au Delta Marsh en mai.

Carmen LA ROCHE

Saint-Norbert

Veillée pascale le 2

À l'occasion de la fête de Pâques, il y aura une veillée pascale en l'église de Saint-Norbert le samedi 2 avril à 19h30. La célébration liturgique sera suivie d'une réception à la salle Perpétuel Secours. Cette rencontre est organisée par la Ligue féminine catholique, et tous y sont cordialement invités.

Eugénie FERRÉ

Calendrier

Le lundi 28 mars à 19h30 au Centre communautaire Saint-Norbert au 3450, chemin Pembina, Assemblée Annuelle de la Caisse Populaire, suivie d'un vin-fromage.

Du jeudi soir 31 mars au samedi après-midi 2 avril, à la maison de retraite Villa Maria, retraite fermée pour hommes d'expression française. Pour réserver, téléphonez au 269-2114.

REMERCIEMENTS

La Société franco-manitobaine désire remercier les quelque 500 personnes qui ont assisté à la réunion annuelle samedi dernier et remercie en particulier l'orateur invité, M. Serge Joyal, qui a confirmé l'appui tangible qu'entend apporter le Secrétariat d'État à la communauté francophone du Manitoba.

FÉLICITATIONS

aux récipiendaires du Prix Riel 1983

M. Michel McDonald pour Manif '82

Un projet pilote qui a atteint tous les jeunes franco-manitobains de la province. C'était une activité professionnelle montée par des professeurs et individus bénévoles. Sans aucun doute, Manif '82 a donné à tous impliqués, tant les organisateurs que les participants, une fierté culturelle, un sens d'appartenance à une collectivité active.

M. Marcien Ferland pour Les Batteux

Un événement culturel sans pareil au Manitoba français. À tous les points de vue, l'écriture de la pièce, l'orchestration, le simple fait d'avoir réuni tout ce talent sur une même scène rend cette oeuvre méritoire. C'est une pièce qui nous a fait revivre notre passé, et qui nous laisse en héritage, non seulement une fierté collective, mais aussi un document qui saura être apprécié par les générations futures.

Mme Cécile Mulaire pour Bicolo

Avec ce prix, nous couronnons 10 ans de travail des artisans de Bicolo, et notamment Mme Cécile Mulaire qui y travail depuis la conception du club. Le cahier de jeux "Je m'amuse avec Bicolo" est un outil de travail précieux dans les écoles françaises du Manitoba. On y retrouve des choses locales, des histoires d'ici, qui ne font qu'accentuer l'appartenance des plus jeunes à leur héritage culturel.

Georges & Florence Beaudry pour La Guignolée

Le comité a retenu les noms de Georges et Florence Beaudry pour l'organisation de la Guignolée. Cette tradition que l'on avait mis au rancart a été ranimée par un individu qui a voulu faire quelque chose pour sa communauté. Non seulement a-t-il ramené au temps de Noël cette joie de vivre si typique aux Canadiens-français, mais il a su rallier la population de Saint-Boniface autour d'une oeuvre de charité.

Mme Irma Gauthier pour son recueil de souvenirs

Ce recueil de souvenirs nous parle premièrement de la famille de Mme Gauthier, mais il nous raconte aussi les belles traditions d'antan. Le projet laisse au patrimoine franco-manitobain un autre document précieux, et c'est une initiative qui pourrait certes en encourager d'autres à faire de même.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 83/84

Président
M. Léo Robert — terme d'un an

Présidente — sortant de charge
Mme Gilberte Proteau

1er Vice-président
M. Roger Dubois — terme de deux ans

2e Vice-président
M. Daniel Fortier — 2e année d'un terme de deux ans

Trésorier
M. Magella Boissonneault — 2e année d'un terme de 2 ans

Conseiller
Mme Lucille Blanchette — terme de 2 ans
M. Daniel Boucher — 2e année d'un terme de 2 ans
M. Gérald Grenier — terme de 2 ans
M. Guy Lacroix — terme de 2 ans
M. Rémi Smith — 2e année d'un terme de 2 ans

Conseiller-Jeunesse
M. Régis Labossière — terme de 2 ans

NOS EXCUSES...

La Société franco-manitobaine désire s'excuser auprès de M. Robert Bockstael, pour l'omission involontaire de son nom à la liste des rencontres avec les politiciens fédéraux et tient à signaler l'appui de M. Bockstael dans toutes ces rencontres.

sfm C.P. 145 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Ronald Guay B.A. LLB
Rémi [illegible] Smith LLB
Shane H.I. Lasker
807 Centennial House
310 Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. Ç.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC TEL. 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMETRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"

Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba
Tél.: 256-4321
Ed. Guertin

LES PETITES ANNONCES

MAISON à vendre à Sainte-Anne, bungalow de 2 chambres à coucher, beau lot 60' x 215', garage, poêle et réfrigérateur inclus. Pour renseignements, téléphonez au 1-422-5229 ou 253-0952.
-888-

CHERCHE maison à louer, préférablement sur lot d'un acre, situé à moins de 30 milles de Saint-Norbert, pour le 1er avril. Téléphonez Julian au 261-5822.
-890-

À VENDRE: bungalow de 3 chambres à coucher, garage, lot 66' x 135', situé sur la rue centrale à Sainte-Anne. Contactez M. Laurencelle au 247-7173.
-892-

CHERCHE une gardienne à Transcona pour un garçon d'un an, 4 jours par semaine. Appelez après 17h00 au 222-8459.
-893-

CHALET à vendre, Plage Albert, 3 chambres à coucher, 32 000$. Appelez après 17h00 au 247-7856.
-894-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher, dans un duplex, eau, chauffage compris, 305$ par mois. Tél.: 237-5963 après 18h00.
-895-

MAISONS À VENDRE: à Saint-Pierre-Jolys, de 40 à $70,000.00. Tél.: 433-7899.
-905-

À VENDRE: Saint-Boniface, maison neuve, 1084 pc, 3 chambres, grande cuisine, armoires en chêne, tapis, construction 2 x 6, mur R28, plafond 'cathédrale' R40, fenêtres ("triple"), extérieur pierre, vinyle, aluminium, lot 66' x 122', aucune peinture. Tél.: 237-1427.
-896-

LECTURE DE CARTES (tarot égyptien) questions générales ou précises. Demander Yvan 475-5023.
-897-

À VENDRE: Saint-Boniface, maison de 2 chambres à coucher, garage, lot 33 x 122 sur la rue Tissot. S'adresser à 320, LaVérendrye.
-898-

À VENDRE: Saint-Boniface, maison neuve, 1084 pc, 3 chambres, grande cuisine, armoires en chêne, tapis, construction 2 x 6, mur R28, plafond "cathédrale" R40, fenêtres ("triple"), extérieur pierre, vinyle, aluminium, lot 66' x 122', prix: $72,500.00 Tél.: 237-1427.
-896-

AUTO À VENDRE: Ford Custom 1977, 4 portes, 69,000 mi., grise avec toit vinyl rouge, servo-freins, servo-direction, radio, chaufferette, 6 bons pneus, très bonne condition et apparence. Auto personnelle. Voir 200, rue Kenny. Meilleure offre. Tél.: 233-2874.
-899-

DEMANDE service de dactylographe pour taper livre de 250 pages. Échantillon et coût SVP, à J.D., Boîte 2, à La LIBERTÉ.
-900-

À VENDRE: Plage Albert, Traverse Bay, face au lac, 3 chambres à coucher, luxueux, chalet tout en cèdre, très moderne et préparé pour l'hiver, très bien bâtit et fini, $62,500.00. Propriétaire - coutier: 669-4023 ou 339-8595.
-901-

À VENDRE: 2 lits simples (39"), style "colonial", blanc, 50$ chacun. Tél.: 255-1730.
-902-

À VENDRE: Maples - Ouest Kildonan, 3 chambres, bungalow, 2 ans, garage avec stuc, sous-sol fini, 2 entrées, terrace, grand lot 105 x 52, près de l'école, centre d'achats, hôpital, parc, frigidaire, poêle, congélateur; à négocier, $59,500.00 ou meilleure offre. Tél.: 632-8362 à toute heure.
-903-

COMMERCE DE PLOMBERIE: sanitaire, à reprendre à Saint-Pierre-Jolys. Informez-vous à l'Immobilière de Saint-Pierre Realty Ltée, 433-7899, Saint-Pierre-Jolys.
-904-

Venice House
FAMILY RESTAURANT
STEAK • SPAGHETTI PIZZA
Steak, pizza, spaghetti
Air climatisé - restaurant licencié
lundi au vendredi: 11h à 02h00
samedi: 16h à 02h00
dimanche et jours fériés: 16h à 24h
Tél.: 233-1666
411, rue Marion, Winnipeg

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

Dr Robert Champagne
CENTRE CHIROPRATIQUE MEADOWOOD
situé au 1549, chemin Sainte-Marie,
à l'angle de la rue Meadowood,
côté sud du centre d'achat Saint-Vital.
Tél: 255-6666

La Boutique du Livre
Heures d'ouverture
du lundi au samedi
de 10h à 17h
315, rue Kenny
Saint-Boniface
Manitoba R2H 3E7
Tél.: 237-3395

ROLLIE & GIL
Peinture - Décoration
Immeuble commercial ou résidentiel
Estimations gratuites
1404-231, rue Goulet: Tél.: 247-7139
Roland St. Godard Gilbert St. Godard

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

Ile-des-Chênes

Le travail d'Hector Dugas reconnu

La réunion mensuelle de mars de la direction de la Villa des Chênes Inc. a été marquée par la présence de deux officiers du Manitoba Housing, Steve Lavallée, et John Warrenchuk.

Ces invités ont profité de l'occasion pour répondre aux questions et apporter des précisions au point de vue de l'administration de la Villa, ouverte depuis 1972.

L'élément "surprise" de la soirée a été la présentation d'une plaque en appréciation de ses services et son dévouement à Hector Dugas, ancien président. Il vient de terminer son mandat après six années au poste de président. Mme Dugas était aussi présente à cette veillée amicale.

Font partie de la direction de la Villa des Chênes: président, Lucien Petit; vice-président, Adrien Bérard; secrétaire-trésorière, Lucie Dupuis; directeurs, Antonio Brûlé, Florence Lagimodière, Roméo Beauchemin et Pat Vandal.

Assistance légère

Par ailleurs, le centre récréatif a tenu sa réunion annuelle le 16 mars avec une assistance plutôt légère. (Il y avait trois réunions le même soir).

Le comité en charge de gérer le centre manque encore de fonds pour refaire le plancher, une autre étape au projet d'amélioration à ce lieu de rencontres sociales.

Les élections ont donné les résultats suivants: président, Edouard Lacroix; secrétaire, Marcel St-Laurent; vice-président, Louis Chartier; trésorière, Marie Hamm; directeur, Frank Haddock.

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Les Elks en tête

Au moment de mettre sous presse, les Elks d'Ile-des-Chênes ont remporté deux victoires dans les joutes finales contre les As de Sainte-Anne. Quoiqu'il advienne, les amateurs de hockey en ont certainement eu pour leur argent, surtout dans la série éliminatoire contre les Habs de La Broquerie et maintenant dans ces matchs contre les As.

REPÈRES

L'autonomie sera préservée

La ministre de l'éducation a été claire devant les commissaires d'écoles réunis en assemblée annuelle lorsqu'elle a réaffirmé l'autonomie des divisions scolaires. Les commissions vont garder intact leur pouvoir de négocier, de déterminer leur budget et de décider de la construction de leurs écoles.

L'Association manitobaine des commissaires d'écoles a adopté, par une faible marge, une proposition voulant que la province relève la limite d'âge pour consommer des boissons alcoolisées de 18 à 19 ans. Elle a toutefois rejeté une proposition qui aurait réintroduit les examens à l'échelle de la province. Les examens préparés par le ministère de l'éducation ont été jugés trop rigides, n'accordant pas de flexibilité aux enseignants.

Le nouveau président de MAST est George Marshall, commissaire depuis 14 ans dans Transcona-Springfield.

Fermeture de maternité

Le gouvernement provincial va fermer les services de maternité des hôpitaux Concordia et Seven Oaks. Une économie de l'ordre de 800 mille $ est escomptée. L'argent épargné sera consacré à la médecine prénatale. La date de la fermeture n'est pas encore connue. L'opposition craint pour sa part que les avortements thérapeutiques seront encore plus difficiles à obtenir à Winnipeg.

Pas de fusion

Finalement, le conseil municipal de Winnipeg a décidé de ne pas fusionner les services ambulanciers et d'incendie de la ville. Les syndicats qui représentent les employés de ces services s'opposaient à la mesure.

Les déboires du grain

Ce n'est pas avant le mois d'avril que la Commission canadienne du blé prendra une décision sur le prix initial accordé pour le grain. Le ministre responsable de la Commission a récemment indiqué que cette année le prix initial pourrait être de 70 à 80 cents moins élevé par boisseau.

De son côté, le président du Manitoba Pool Elevators croit que les fermiers des Prairies seront en difficulté si les prix des récoltes baissent cette année. Wallace Fraser a fait remarqué que les coûts énergétiques continuent d'augmenter et que plusieurs fermiers viennent de renouveler leurs hypothèques et leurs prêts bancaires à des taux élevés. Le gouvernement provincial songe d'ailleurs à réduire les taux d'intérêt que les agriculteurs payent à la Société du crédit agricole du Manitoba. En attendant, le ministre de l'agriculture demande aux fermiers qui paient du 18 pour cent de tenter d'obtenir des prêts ailleurs...

Le grain a fait l'unanimité au Palais législatif: les députés ont adopté une proposition condamnant les changements qu'Ottawa veut apporter aux tarifs du Pas du Nid de corbeau. La résolution prévoit la tenue d'audiences publiques sur la question.

Somerset

Bientôt de la visite de Colombie

Vingt-trois étudiants de Somerset prendront l'avion pour Coquitlam, Colombie-Britannique, le samedi 26 mars. Ils reviendront le 2 avril et seront accompagnés de vingt-trois jeunes de l'école Centennial de Coquitlam, qui séjourneront à Somerset jusqu'au 9 avril.

Hospitalité-Canada, un programme du Secrétariat d'État, assumera les frais de voyage des deux groupes ainsi que des adultes qui les accompagneront.

L'hébergement se fera dans les familles des participants, chaque jeune ayant été jumelé avec un membre de l'autre groupe.

Les étudiants de Coquitlam ont organisé, entre autres activités, une tournée de Vancouver et de Victoria pour le groupe de Somerset. En retour, les jeunes de Somerset ont planifié des activités variées pour leurs visiteurs. Mentionons une journée entière à Winnipeg et Saint-Boniface où ils visiteront le musée, la cathédrale et d'autres endroits de Saint-Boniface.

Le Conseil jeunesse provincial a aidé à l'organisation de ce voyage-échange. Actuellement, les commerçants du village qui ont fourni de l'aide financière sont Dac's Drive-Inn, le garage Lussier, Macleod's, Somerset Tire Shop, le théâtre Lorne et la Coopérative de Saint-Léon.

Anita Poiron et Edith Labossière accompagneront les étudiants à Coquitlam. Annette Raine, étudiante en 12e année, est l'organisatrice de ce projet dont le but est de donner aux jeunes l'occasion de découvrir et de mieux connaître d'autres régions du pays, tout en se liant d'amitié avec des jeunes canadiens d'ailleurs au Canada.

Odile OSTROWSKI

Vie sociale

Naissances

Nicole Lee, fille de Eugène et Brenda **Simard** de Saint-Lazare, née le 26 février, pesant 7 livres, une once, et ayant 20 pouces de longueur.

Andrea Lise, fille de Cyril et Terry **Laferrière** de Saint-Lazare, née le 13 mars 1983, pesant 8 livres, 5 onces, et ayant 20 pouces de longueur.

Dedra Rose Marie, fille de Richard et Anne-Marie **Dupont** de Régina, née le 14 mars 1983, pesant 9 livres, 6 onces.

René, enfant de Michel **St-Hilaire** et Christine **Stieben**, de Dugald né le 9 mars 1983. M. et Mme Georges St-Hilaire d'Aubigny sont les heureux grand-parents.

Justin Gérald, fils de Gérald **Maynard** et Marthe **Forest** de Saint-Malo, né le 5 mars 1983 et pesant 7 livres; baptisé le 20 mars. Les parrain et marraine sont Marc et Gisèle Maynard.

Décès

Le vendredi 18 mars à Saint-John's Terre-Neuve, est décédée June Desautels épouse de Edouard Desautels. Les funérailles eurent lieu le lundi 21 mars au même endroit.

CN RAIL
APPEL D'OFFRES
RÉNOVATIONS DES VOIES SERVANT À L'ACHEMINEMENT DU GRAIN
CONSTRUCTION D'UN PONT

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC MENTION SUR L'ENVELOPPE SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT À CHEVALETS EN BOIS — spécification No GLR-13.0-1.3", adressées aux bureaux du Canadien National, Grain Line Rehabilitation, Room 505 - 402 - 21st Street East, Saskatoon, Saskatchewan, S7K 0C3, qui en accepteront la réception jusqu'à MIDI (12h00), CST, mardi 11 avril 1983.

Les travaux comprendront:

1) La fourniture de pieux en bois traité et de divers matériaux et accessoires en fer.
2) La démolition et l'enlèvement des chevalets existants.
3) La construction de deux ponts à chevalets de bois et de travées en acier.
4) L'excavation et le remblayage requis dans le cas de ponts à chevalets.

Le chantier est situé entre Winnipeg et Carmen, Manitoba.

Tous les documents relatifs aux contrats peuvent être consultés et obtenus par les entrepreneurs généraux (chèque visé-$50 par jeu de documents) aux bureaux ci-dessous à partir de jeudi 24 mars 1983 ou plus tard:

Bureaux de l'ingénieur en chef régional
Prairie Region
Room 460, CN Station
123 Main Street
Winnipeg, Manitoba

ou

Bureaux de l'ingénieur régional
Grain Line Rehabilitation
Room 505 - 402 - 21st Street, East
Saskatoon, Saskatchewan

Les soumissions doivent être accompagnées de la caution spécifiée ou d'un chèque visé à l'ordre des Canadian National Railways.

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si basse soit-elle.

P. V. Johnson
Regional Engineer
Grain Line Rehabilitation
Saskatoon, Saskatchewan

Le Conseil d'administration
de la
Société franco-manitobaine
est à la recherche de candidats susceptibles de remplir la fonction de:

directeur(trice) général(e)

Description de tâches:

* responsable au conseil d'administration pour la gestion du personnel, des programmes et des budgets de la SFM;

* prépare les ordres du jour, documents d'appui, rapports et procès-verbaux pour le conseil d'administration;

* responsable du dossier politique de la SFM, selon l'orientation et les buts et objectifs généraux dictés par le conseil d'administration;

* voit à ce que la mission de la SFM et l'orientation donnée par le conseil d'administration soient reflétées à l'intérieur de tous les programmes et activités de la SFM;

* voit à assurer des canaux de communication avec les autres organismes franco-manitobains;

* assure une liaison, au niveau administratif, avec la Fédération des francophones hors Québec.

Qualifications requises:
- bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine;
- expérience administrative;
- flexibilité dans les relations publiques;
- esprit d'initiative et de créativité;
- préférablement, expérience dans le domaine de développement communautaire.

Entrée en fonction: **en avril 1983**

Salaire: **$28,000. - $38,000.**

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant le 31 mars 1983, date de fermeture du concours, au

Président
Société franco-manitobaine
200, avenue de la Cathédrale
(C.P. 145)
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

LA DIVISION SCOLAIRE
DE FORT GARRY
recherche

un spécialiste en Éducation Physique

(élémentaire et pré-secondaire) pour septembre 1983. On demande une compétence dans la langue française, une formation spécialisée en éducation physique et un désir de travailler dans un milieu "immersion".

Prière de répondre en écrit à:

Mme V. Andrew
Assistant Superintendent
Fort Garry School Division
757 Lyon Street
Winnipeg, Manitoba
R3T 0G6

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372, lors du paiement du dépôt.

Projet No 038916 pour Corporation Poste Canada
Winnipeg, Manitoba
Bureau de Poste général
Rez-de-chaussée
Bureau de Personnel

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux Bureaux de l'Association de construction de Winnipeg.

Date de fermeture: vendredi 25 mars 1983
Dépôt: 25$

Renseignements additionnels:
R. Rossnagel
(204)949-5407

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

La Page de Bicolo ...



Bonjour toi!

Oui le printemps est bien arrivé! Il pleut et il y a de l'eau partout. Moi j'aime ça! Vive le printemps!

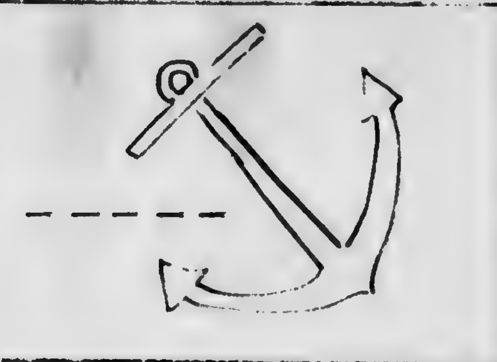
Bicolo

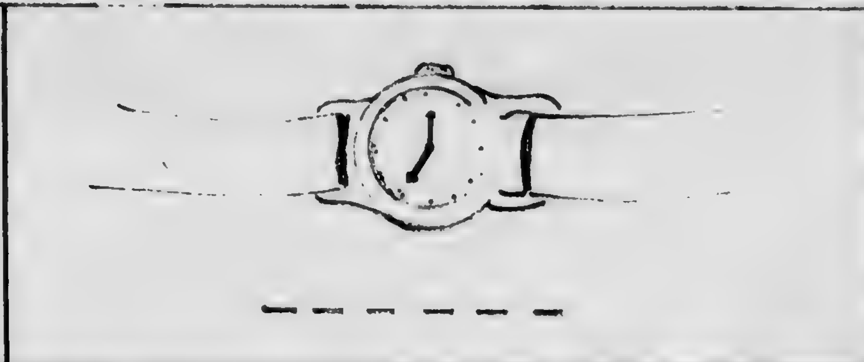
Moi, Bicolo, j'ai fait faire un calcul pour connaître la date du printemps. Sachant que l'année est divisée en 4 saisons et que chacune commence un 21, tu pourras résoudre mon problème. Pour cela, encercle sur les pages du calendrier le 21 de chaque mois et écris dans l'espace réservé quelle saison débute durant le mois.

Bon printemps à toi!



Trouve le nom de chaque objet dans la grille et écris-le sur la ligne pointillée.

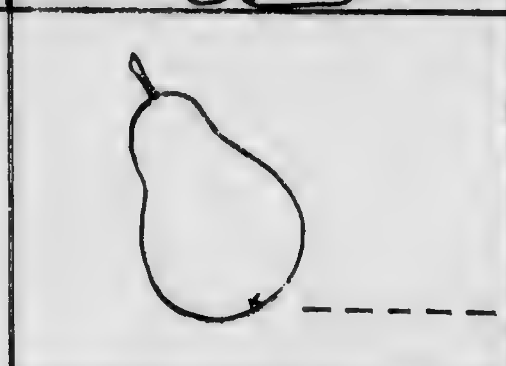


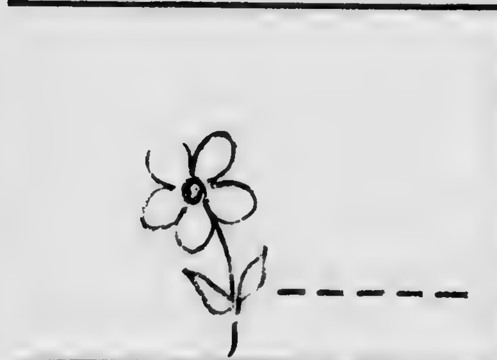


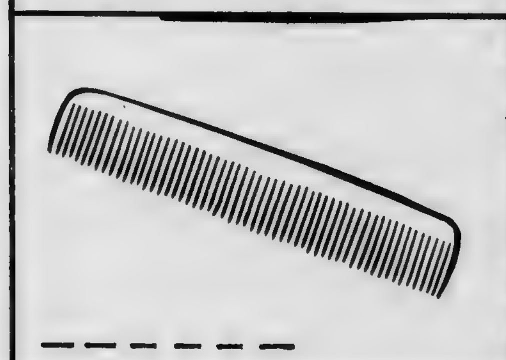




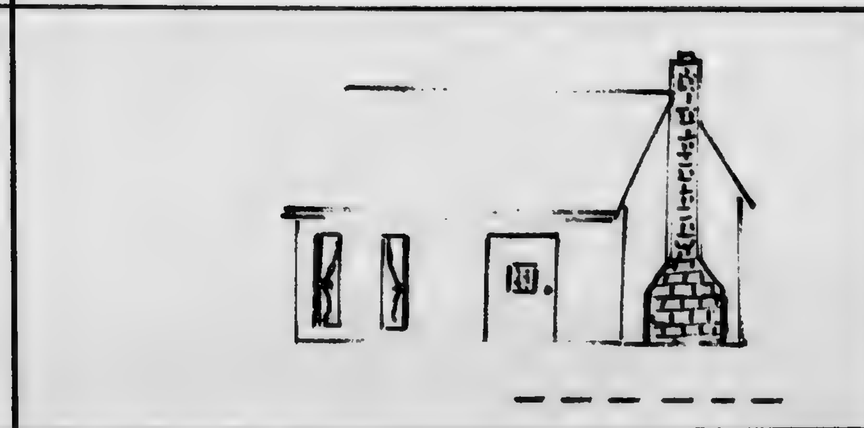
U	N	O	S	I	A	M	■
A	A	N	C	R	E	O	S
E	F	L	E	U	R	N	E
T	N	I	P	A	L	T	M
A	P	O	I	R	E	R	M
B	P	E	I	G	N	E	O
■	N	I	L	U	O	M	P













Pour faire une jolie carte de souhait

Pour commencer:

Figure A.



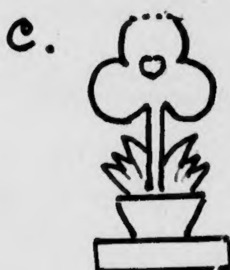
1. Fais ton modèle. Sur un papier plié, dessine un motif et découpe-le. (Voir figure A.)
2. Prends le papier qui servira pour ta carte et plie-le. (B) Maintenant trace ton modèle sur le papier de ta carte. (Le haut du motif doit se trouver sur le plie.)
3. Découpe le motif dans les deux épaisseurs de papier. (C)
4. Colorie ton dessin et écris un message. (D)

Voilà, une belle carte pour Pâques ou pour une fête!

B.



C.



D.



ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

Code postal: ....**Âge:** ....

MINI-JARDIN

Tu aimes les fleurs? ou les tomates peut-être? Voici comment faire tes plants pour ensuite les transplanter dans le jardin.

Prends une boîte d'oeufs. Perce quelques trous dans le fond avec une aiguille.

Remplis les sections de terre pour planter d'intérieur.

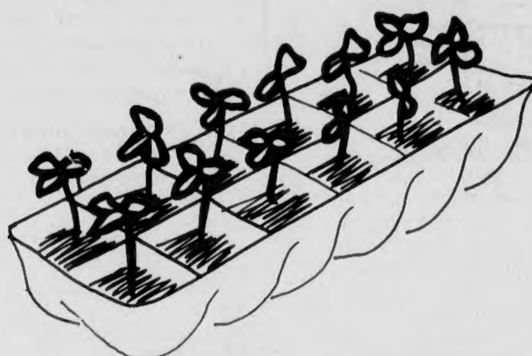
Sème quelques graines par section.

Arrose-les un peu. Ne laisse pas la terre séchée.

Place la boîte à oeufs à la lumière du jour. Lorsque tes plants auront des feuilles, transplante-les dans des pots plus grands.

À la mi-mai, lorsque le temps sera assez chaud, tu les transplantes de nouveau mais cette fois-ci dans le jardin.

Prends-en bien soin de tes plantes et elle t'apporteront beaucoup de joie.





Membre gagnant
No 6801

Michelle Divorne

Haywood, Manitoba
Âge: 4 ans



Nécrologie

Joseph Ernest DIONNE

Le mercredi 9 mars 1983, à l'hôpital Concordia, Joseph, âgé de 85 ans, époux bienaimé de Cécile Dionne (née Arcand) s'éteignit paisiblement à la suite d'une longue maladie. Après une vie exemplaire, il accepta les dernières années de souffrances avec grand courage et sérénité.

Lui survivent, outre son épouse, Cécile, deux filles, Marcelle (Mme W. J. Lockert, Edmonton) Georgette (Mme D. E. Taylor, Winnipeg) un garçon, Jules, Winnipeg, douze petits-enfants et dix arrière-petits-enfants.

Les prières ont été récitées vendredi soir, 11 mars au salon funéraire de Transcona; et la messe de la résurrection concélébrée par les abbés Marcel Toupin et Fred Olds dans l'église Notre Dame de l'Assomption à 10h00 samedi le 12 mars. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Boniface.

Les six petits-fils porteurs étaient: Michael Taylor, Robert Taylor, Jim Delaney, Jerry Taylor, Jack Delaney et Davy Taylor.

La famille Dionne désire remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui ont si généreusement témoigné leur sympathie en assistant très nombreux aux prières et à la messe, de même que par offrandes de messes et messages de condoléances.

Merci aussi aux servants de messe, George Dionne, frère du défunt, et David Taylor, gendre; aux lecteurs William Lockert, gendre et encore David Taylor; à la chorale de la paroisse et aux dames qui ont préparé le goûter.

Un merci spécial à l'abbé Marcel Toupin. Son dévouement, son amitié, son soutien continuel, ont apporté un grand confort au cher malade et sa famille.

Merci au Dr M. K. Grace pour ses bons soins et son dévouement, et aux infirmières de l'hôpital Concordia.

Aldéa LAVOIE
(née Champagne)

Paisiblement, après une longue maladie, est décédée le 2 mars 1983 Aldéa Lavoie, autrefois de Saint-Boniface. Elle était âgée de 84 ans.

Précédée dans la tombe par son époux, Avila, en avril 1971, elle laisse dans le deuil deux filles: Mme Rose Bruneau de Saint-Claude, Thérèse et son époux Robert Murie de Winnipeg; deux fils: Jean et son épouse Eveline d'Ottawa, et Arthur de Winnipeg; six petits-enfants et trois arrière-petits-enfants; une soeur: Mme Léonie Morin de Gravelbourg, Saskatchewan; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La messe de la Résurrection fut célébrée le 5 mars en l'église du Précieux-Sang par le Révérend Père Aurèle Lemoine. L'inhumation a eu lieu au cimetière Green Acres. Le salon funéraire Green Acres était en charge des funérailles.

Aldéa était une épouse dévouée et une mère de famille aimante. Elle savait donner à ceux qui l'entouraient l'espoir, la confiance et la paix. Sa dévotion au Christ et à la Vierge étaient, pour ceux qui la connaissaient, un témoignage vivant et plein d'amour.

Remerciements

La famille d'Aldéa Lavoie désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie lors de son épreuve. Un merci spécial au père Aurèle Lemoine pour sa compréhension et son support, aux servants de messe, ainsi qu'à Jeanine Vermette et tous les membres de la chorale.

Remerciements

Jacqueline et les enfants, les familles Amédé Sabourin et Pierre Barnabé, expriment à tous leur plus profonde gratitude pour la sympathie exprimée lors du décès d'Ulric. Que cette sympathie ait été démontrée par des dons de nourriture ou de fleurs, des offrandes de messes, ou l'assistance aux funérailles, elle a été appréciée. Remerciements à M. le curé de Saint-Jean-Baptiste, à l'abbé Gérard Dionne, et aux dames de la Ligue, ainsi qu'aux membres de la chorale.

CN RAIL

AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ et adressées aux bureaux du Canadien National, Grain Line Rehabilitation, Room 505 - 402 - 21st Street, East, Saskatoon, Saskatchewan, S7K 0C3, qui en accepteront la réception jusqu'à MIDI (12h00), 8 avril 1983, pour les travaux suivants:

1) L'acheminement par camion de matériel de voie à divers endroits en Saskatchewan, au Manitoba et en Alberta.
2) La livraison sur place de carburant requis par diverses équipes de voie en Saskatchewan et au Manitoba.
3) L'acheminement par camion de roulottes à divers endroits en Saskatchewan et au Manitoba.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus à l'adresse susmentionnée. Il n'est pas nécessaire d'inclure un dépôt ou un caution.

Pour renseignements complémentaires, prière de téléphoner au (306)664-2378, Saskatoon.

P. V. Johnson
Regional Engineer
Grain Line Rehabilitation
Saskatoon, Saskatchewan

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU RAYMOND VERMETTE, du village de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, cultivateur à la retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haute mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er mai A.D. 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de mars 1983.
TEFFAINE, MONNIN, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de Antoinette Lambert, du Village de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, retraitée, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 26 avril 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour du mois de mars 1983. MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

La LIBERTÉ

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom ....

Nouvelle adresse ....

....

Code postal .... No d'abonné ....

Envoyez ce coupon, ainsi que l'étiquette portant votre ancienne adresse à **La LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4.**

CN RAIL
AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ AVEC MENTION SUR L'ENVELOPPE "SOUMISSION 4030-31-1" pour l'achat et l'enlèvement d'environ 25 000 traverses usagées. M. P. Q. Kirk, directeur, achats et stocks, Canadien National, Box 244, Postal Station Transcona, Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, acceptera la réception des soumissions jusqu'a MIDI, mardi, 15 avril 1983. Les dites traverses sont situées le long de la voie entre Punnicky et Saskatchewan, subdivision Watrous du CN.

TERMES DE LA VENTE: F.O.B. "tel quel". Nous n'accepterons que les soumissions d'achats en bloc de toutes les traverses à vendre. Le soumissionnaire retenu viendra prendre possession des traverses lui-même à ses frais et risques et il devra nettoyer les lieux selon les exigences du chemin de fer.

Le soumissionnaire retenu devra de plus effectuer le plein règlement de la transaction sous forme d'un chèque visé dès qu'il aura été avisé que sa soumission a été acceptée et ce avant la prise de possession des traverses. Il devra également présenter en garantie un chèque visé payable au Canadien National pour chacun des deux lots susmentionnés au montant de $5000. La somme lui sera remboursée dès que la transaction sera complétée à la satisfaction du chemin de fer.

Les traverses pourront être enlevées des lieux dès la conclusion de la vente et au plus tard le 30 juin 1983.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu.

Nous n'accepterons pas nécessairement l'offre la plus haute, ni l'une quelconque des soumissions.

Les soumissionnaires devront mentionner leur nom et adresse dans leur soumission.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à M. R. Gregory, Track & Roadway Engineer, Saskatoon, Saskatchewan. Téléphone: 1-(306)244-3675.

P. Q. KIRK
DIRECTEUR, ACHATS ET STOCKS

Vente à l'encan

DIVISION SCOLAIRE
SAINT - BONIFACE No 4

Samedi - 26 mars 1983 - 11h00

École Van Belleghem

10, chemin Vermillion

Il y aura entre autres:

chaises (variété) - pupitres - tables de toutes sortes - dactylos - machines à reproduction - tableaux -étagères - poêle (30") - articles variés.



Sous la direction de Mordyck Auctions Ltée.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

TRANSCANADA PIPELINES LIMITED
DROITS

L'Office national de l'énergie entendra en audience la requête présentée par la TransCanada PipeLines Limited en vue de l'obtention d'ordonnances aux termes des articles 50, 51 et 53 de la loi sur l'Office national de l'énergie, établissant des droits justes et raisonnables que la TransCanada pourra exiger pour le transport du gaz, ou en ce qui concerne celui-ci, qu'elle vend et pour les services de transport qu'elle a rendus à la Saskatchewan Power Corporation, la Consolidated Natural Gas Limited, Gaz Métropolitain, inc., la ProGas Limited et la Sulpetro Limited et révognant tous tarifs ou droits existants ou toute partie de ceux-ci qui soient contraires aux droits justes et raisonnables ainsi établis. L'audience portera également sur l'examen des procédures de zonage et de répartition des coûts pour le réseau pipelinier de la TransCanada, limité aux incidences des installations du raccourci de North Bay. L'audience commencera à 9 h 30, le mardi 17e jour de mai 1983, dans la salle d'audience de l'Office national de l'énergie, Édifice Trebla, 473, rue Albert, Ottawa (Ontario).

L'audience sera publique et aura lieu afin d'obtenir des renseignements et d'entendre les opinions pertinentes des parties, organismes, sociétés et groupes intéressés.

Toute partie qui a l'intention d'intervenir doit écrire ou envoyer un telex aussitôt que possible au Secrétaire de l'Office afin d'obtenir un exemplaire de l'ordonnance no RH-2-83 (en français ou en anglais) qui établit la procédure d'intervention et les lieux où l'on peut consulter des exemplaires de la requête. La date limite de dépôt des interventions auprès de l'Office est le 8e jour d'avril 1983.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec l'agent d'information, M. D. Sabourin, au numéro (613) 593-6936.

Le Secrétaire
G. Yorke Slader
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
No du télex: 053 3791

Fait à Ottawa, Canada,
le 7 mars 1983.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Extension de date de fermeture pour appel d'offres

Projet No 038359 pour Pêches et océans
Winnipeg, Manitoba
Institution d'eau fraîche
501, University Crescent
Édifice de l'entrepôt

Avis est donné pour l'heure de réception d'appels d'offres du 24 mars 1983 est prolongée à 11h30 (CST) jeudi 31 mars 1983.

Offres dépositoires:
Réception des appels d'offres du "Manitoba Bid Depositories Inc." pour les sous-entrepreneurs mécaniques et électriques du 22 mars 1983 est prolongée à 10h00 (CST) mardi 29 mars 1983.

Canada

La Fédération
des Femmes canadiennes-françaises

(organisme national regroupant des femmes francophones des différentes provinces)

Recherche

UNE COORDONNATRICE NATIONALE

Responsabilités globales:
La coordonnatrice nationale a la responsabilité de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler l'ensemble des ressources disponibles en vue d'assurer la réalisation des objectifs établis par le Conseil national d'administration. Ces responsabilités se réalisent principalement par la coordination des différents projets et activités de la FFCF, par un contrôle administratif soutenu et une supervision régulière du personnel du Secrétariat national.

Exigences:
- Posséder une formation universitaire (ou l'équivalent) en administration ou autre discipline appropriée.
- Avoir une bonne connaissance du dossier de la condition fémnineet de la situation des francophones hors Québec.
- Posséder une expérience de travail avec des groupes de femmes.
- Être en mesure de voyager régulièrement.

Lieu de travail: Ottawa
Date d'entrée en fonction: le 1er juin 1983.
Traitement: Salaire de base de $28,000.00 avec avantages sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant 17h00 le 11 avril 1983 au:
Comité de sélection
FFCF
325, rue Dalhousie
Pièce 525
Ottawa, Ontario
K1N 7G2

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Chef, Contrat de Police et Administration, Département des travaux publics du Canada, Pièce 200 - 9925, l09e rue, Edmonton, Alberta,Téléphone: (403)420-3213. Elles acceptées jusqu'à 11h30 (MST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au bureaux départementaux catalogués lors du paiement du dépôt.

Projet No 037338 pour Revenu Canada Douanes et Taxe
Carway, Alberta
Port d'arrivée
Addition & rénovations

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux endroits suivants: Pièce 200, 2e plancher, 9925, 109e rue, Edmonton, Alberta; Pièce 632, Édifice Harry Hays, 220 - 4e avenue, S.E., Calgary, Alberta; 1100 Édifice Motherwell, Régina, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 269, rue Main, 201 Édifice Fédéral, Winnipeg, Manitoba; ainsi qu'aux Bureaux de l'Association de Construction à Lethbridge, Edmonton, Calgary, Alberta; Régina, Saskatoon, Saskatchewan; et Winnipeg, Manitoba.

DÉPÔT D'ENCHÈRE: Les sous-entrepreneurs pour les commerces électriques et mécaniques devront soumettre leur soumission au Dépôt d'enchère situé au Bureau de l'Association de la Construction, 2918, 7e avenue, N., Lethbridge, Alberta, pas plus tard que 14h00 (MST) le lundi 11 avril 1983, selon les "Standard Rules of Practice for Bid Depositories (Federal Government Building Construction Projects)".

Date de fermeture: le jeudi 14 avril 1983
Dépôt: $50.00

Renseignements additionnels:
M. J. Manning
Directeur adjoint du projet
(403)420-3153

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

ABONNEZ VOUS À LA LIBERTÉ 247-4823



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision C.R.T.C. 83-126
Cancom 3 + 1: Le C.R.T.C. a approuvé la demande présentée par la CANCOM en vue de modifier sa licence de réseau en ajoutant, sous la forme de signaux codés, la distribution de WJBK-TV(CBS), WTVS (PBS) Détroit (Michigan), KING-TV (NBC) KOMO-TV (ABC) Seattle (Washington) et VOCM Saint-Jean (Terre-Neuve). La transmission proposée de ces signaux à des marchés "principal" et "secondaire", définis par la CANCOM et dont il est question plus loin, est assujettie aux conditions et modalités énoncées dans la décision. La demande concurrente présentée par la Norcom Telecommunications Ltd. est par conséquent refusée. Cancom a identifié son marché principal comme étant les "localités éloignées et mal desservies qui, à l'heure actuelle, reçoivent au plus deux signaux de télévision" et le marché secondaire comme étant de petits centres desservis par des entreprises de télévision par câble qui ne transmettent pas actuellement un ou plus d'un signal de réseaux américains. Voici brièvement quelques unes des conditions ratachées à l'octroi de la licence. L'extension des signaux 3 + 1 au "marché secondaire ne se fera qu'auprès l'approbation par le Conseil d'un plan et un calendrier détaillés soumis par la titulaire concernant la mise en oeuvre des engagements initiaux en ce qui concerne les émissions provenant de l'Atlantique, les programmes d'aide aux groupes autochtones et la prestation de tous les services radiophoniques autorisés. Le C.R.T.C. a aussi institué les lignes directrices suivantes: compte tenu de la disponibilité des services, le nombre de services de télévision canadiens offerts par les entreprises affiliées à la Cancom, à l'exclusion des services de télévision payante discrétionnaires, doit être au moins égal au nombre de services de télévision américains qu'elles offrent et les services supplémentaires proposés ne doivent pas faire double emploi des services déjà en place; le Conseil s'attend à ce que le service de télévision de langue française (TCTV) soit offert dans les collectivités qui en auront exprimé l'intérêt; le Conseil n'est pas disposé à permettre aux titulaires situées dans le "marché principal" de cesser la distribution de services canadiens afin de distribuer un ou plus d'un signal du service 3 + l; et le Conseil voudra aussi s'assurer avant d'autoriser la diffusion d'un des signaux 3 + 1, que les titulaires se sont prévalues de leur autorisation de diffuser les services canadiens de la CANCOM. Le Consei réitère que la responsabilité principale de CAN—COM consiste à offrir le service au "marché principal". Le Conseil n'est pas disposé à accepter l'échelle tarifaire proposée par la titulaire en vue de l'ajout des signaux 3 + 1 et exige que la CANCOM présente une nouvelle échelle tarifaire pour tous ses services en tenant compte de ces préoccupations. L'autorisation en vue de la mise sur pied du service 3 + 1 est, par conséquent, assujettie à l'approbation préalable du Conseil de la nouvelle échelle tarifaire que devra présenter la titulaire.

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

L'Examen de la radio

Le C.R.T.C. a annoncé les premières constatations suite a son Examen de la radio. Les changements annoncés tiennent compte de l'intention manifestée par le Conseil de rationaliser ses méthodes de réglementation de la radio MF. Les constatations de l'examen sur l'utilisation de la bande MF de la télévision par câble paraîtront sous peu, suivies ultérieurement d'une politique générale sur la radio.

Voici en bref les modifications importantes apportées aux règle ents et lignes de conduite admi istratives sur la radio MF qui permettront aux radiodiffuseurs de bénéficier d'une plus grande souplesse de fonctionnement dans l'exploitation de leur licence et au moment du renouvellement.

Réduction considérable de la quantité de renseignements à donner dans la Promesse de réalisation à titre de condition de la licence.

Réduction de huit à quatre du nombre de formules de musique populaire.

Élimination des variantes dans le facteur maximal de répétition pour diverses formules.

Modification de la définition d'une formule premier plan dans le Règlement sur la radiodiffusion MF.

Extension de la définition d'une activité commerciale "restreinte" pour les stations de radio MF communautaires et les stations de radio MF étudiante, diffusant des émissions communautaires, qui leur permettra d'inclure dans leurs messages publicitaires le prix, le nom et la marque de commerce du produit.

Modification du Règlement sur la radiodiffusion (MA) changeant la définition du contenu canadien, permettant ainsi à un plus grand nombre de pièces instrumentales d'être considérées comme des pièces à contenu canadien.

Autre façon de mettre en oeuvre les lignes de conduite sur les formules mosaïque et premier plan, de façon à permettre aux requérantes de préciser le niveau visé dans leur Promesse de réalisation.

Tout en maintenant le niveau minimal de 65% de pièces musicales de langue française aux stations de langue française, le Conseil considérera, avec une plus grande souplesse et sur une base individuelle, les stations se trouvant dans des circonstances spéciales.

Les résultats de l'examen de la radio du Conseil comportent un autre point saillant. Il s'agit de sa décision de créer un comité consultatif qui servira de véhicule à l'élaboration de projets de recommandations sur des questions comme la définition d'une pièce musicale et d'une formule d'une station.

Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de références; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à Ottawa, Hull (819)997-0313;- Halifax (902)426-7997; Montréal (514)283-6607; Winnipeg (204)949-6297; Vancouver (604)666-2111. (PN-43)

Canada

Parcs Canada — Parks Canada

Appel d'offres

No du contrat: 561/83-12

Kiosque à l'entrée du terrain de camping Wasagaming, Parc national Riding Mountain (Manitoba).

Le travail comprend la construction d'un kiosque d'entrée.

Des soumissions cachetées devront porter le titre du projet et être adressées à:

L'Administrateur des contrats
Parcs Canada
4e étage, 391, avenue York Winnipeg (Manitoba)
R3C 4B7

Les soumissions seront acceptées jusqu'à:

15h00, heure de Winnipeg
le vendredi 5 avril 1983

téléphone: (204)949-6070
télex: 07 57 461

On peut se procurer les documents contractuels en s'adressant à:

L'Administrateur des contrats
Parcs Canada
4e étage, 391, avenue York
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4B7

en envoyant un dépôt de $50.00 par cheque visé fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé lors de la réception, en bon état, des documents contractuels.

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés au bureau indiqué ci-dessus et au bureau de l'Association de construction à Winnipeg et la "Brandon Builders Exchange".

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, MIKE SLOBODA, du Village de Rathwell, au Manitoba, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200 -170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 25 avril 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de mars 1983.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

est à la recherche d'un(e)

Adjoint(e) à l'administration

Sous la direction du directeur général, **l'adjoint(e) à l'administration sera responsable:**

- de la comptabilité régulière
  les bilans, rapports et analyses financières
- les locations de salles et services

Qualités requises:

- expériences en comptabilité et administration
- bonnes connaissances du français parlé et écrit
- doit faire preuve d'initiative et de bon jugement

Entrée en fonction - avril 1983
Salaire à négocier.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 8 avril 1983 à:

Le Directeur
Le Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7



Corporation de disposition des biens de la Couronne — Crown Assets Disposal Corporation
Approvisionnements et Services Canada — Supply and Services Canada

SURPLUS DU GOUVERNEMENT

VENTE PUBLIQUE

- **Automobiles**
- **Familiales**
- **Camions légers**
- **Fourgonnettes**

Inspections et vente
Vendredi 25 mars 1983 09h00 à 16h00
Samedi 26 mars 1983 09h00 à 16h00

Date de clôture
Les offres seront reçues sur les lieux jusqu'à 16h00, samedi le 26 mars, 1983, date de clôture.
Les formulaires d'offre d'achat et les conditions de vente seront disponibles sur les lieux.

Pour de plus amples renseignements, téléphoner à la
CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE
100, rue Otter
Winnipeg (Manitoba)
(204) 949-3295

Lieu de la vente
BASE DES FORCES CANADIENNES
Section d'approvisionnement de la base
Edifice P1
Kenaston et Taylor
Winnipeg (Manitoba)

L'honorable Jean-Jacques Blais, Ministre — The Honourable Jean-Jacques Blais, Minister

Canada

LE SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

POSTE:
Agent des services correctionnels (CX COF) et agent d'unité résidentielle (CX LUF)

LIEUX:
Établissement d'Edmonton, établissement de Drumheller, établissement Bowden (Innisfail, Alberta), établissement de Stony Mountain (Winnipeg, Manitoba) pénitencier de la Saskatchewan (Prince-Albert, Saskatchewan), Centre psychiatrique régional (Saskatoon, Saskatchewan).

EXIGENCES LINGUISTIQUES:
Pour répondre aux exigences des services du ministère, les candidats choisis devront être bilingues (connaître l'anglais et le français).

TRAITEMENT:
Agent des services correctionnels - 20,508 $ à 26,668 $ par an (selon le lieu)
Agent d'unité résidentielle - 24,700 $ à 28,675 1 par an
PLUS: 800 $ par an de prime au bilinguisme

FONCTIONS:
Agent des services correctionnels - Surveiller et contrôler le mouvement et les activités des détenus; contrôler la circulation des véhicules et des personnes à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.
Agent d'unité résidentielle - Participer à la réalisation d'un programme conçu pour faciliter la réadaptation des détenus; contrôler et surveiller les détenus et veiller à la sécurité dans l'unité résidentielle.

QUALITÉS REQUISES:
Agent des services correctionnels - Aptitudes normalement requises pour terminer les études secondaires; expérience approfondie des rapports individuels; antécédents de travail stables.
Agent d'unité résidentielle - Aptitudes normalement requises pour terminer les études secondaires; avoir obtenu des résultats acceptables dans des études de criminologie, de sociologie, de psychologie ou dans un autre domain lié aux services correctionnels OU avoir une expérience approfondie des rapports individuels acquise dans des professions comme l'enseignement, le counselling, la supervision, les ventes ou les services correctionnels OU avoir à la fois les résultats scolaires et l'expérience voulus.

Le Service correctionnel de Canada offre des chances égales d'emploi à tous et aimerait encourager les **femmes** à poser leur candidature pour ces postes.

Pour tout autre renseignement, prière de s'adresser à la Division de la dotation en appelant le (306)665-4867.

Veuillez envoyer votre demande/curriculum vitae à l'adresse suivante:
Le Service correctionnel du Canada
Administration régionale des Prairies
B.P. 9223, 2002, avenue Québec
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 3X5

Veuillez indiquer le numéro de référence suivant: **83-CSC-PRA-OC-22**

Des problèmes d'immigration?



Si vous n'avez pas pu régler vos problèmes au Centre d'immigration du Canada...
Nous pouvons vous aider!

Au Centre d'aide au public Canada, vous pouvez obtenir gratuitement l'aide de conseillers qualifiés.

Téléphonez nous ou venez nous voir.
Ouvert du lundi au samedi, de 10h à 18h.

CENTRE D'AIDE AU PUBLIC CANADA
103, rue Osborne sud (Village Osborne)
Winnipeg, Manitoba

À Winnipeg, appelez le 949-4474.
Dans les régions rurales du Manitoba, appelez sans frais d'interurbain: demandez au standardiste le Zenith 3-7200.

Le CENTRE D'AIDE AU PUBLIC CANADA est un projet du Groupe de travail sur le service au public.



Approvisionnements et Services Canada — Supply and Services Canada
Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

Canada

ON RECHERCHE des manifestants pro-vie

LIEU: devant la clinique de Morgentaler
DATE: si ou lorsqu'il ouvrira sa clinique d'avortements

GRATUIT: café diététique - thé - soupe, sandwich et pâtisseries pour tous les manifestants

Le piquet de manifestants débutera le jour de l'ouverture de la clinique, et se continuera, 24 heures sur 24 (roulement chaque 2 heures), jusqu'à ce que Morgentaler et son personnel remettre en cause leur décision.

Selon l'étude du Winnipeg Sun, 75% des gens sont contre la clinique d'avortements. Votre présence en tant que manifestant obligera notre gouvernement à réexaminer la loi et aidera à fermer la clinique immédiatement.

RAPPELEZ-VOUS

"À mon humble airs, la non-coopération avec le mal est d'autant plus un devoir que la coopération avec le bien." **GANDHI**	"L'avortement, c'est le meurtre d'un enfant innocent; il faut que ce soit condamner par la société." **Pape Jean-Paul**
"Pour que le mal triomphe, tout ce qu'il faut c'est que les hommes biens ne fassent rien." **Edmund Burke**	"L'avortement est un crime qui tue non pas seulement l'enfant, mais aussi la conscience de tous ceux qui sont impliqués. **Mère Térésa de Calcutta**

Si vous voulez nous aider, remplir ce coupon et l'envoyer à

A.A.A. **(J. P. Borowski - Président)**

C.P. 25, La Salle, Manitoba
R0G 1B0

Nom ....
Téléphone ....
Adresse ....

★Voulez-vous manifester?

Si vous ne pouvez pas manifester, s'il vous plaît envoyez votre don pour la manifestation à la même adresse.